



LARTES-IFAN

# Étude sur les vulnérabilités au Sénégal

Dr Saliou Ngom, politiste

Dr Soufianou Moussa, démographe et économètre

Pr Rokhaya Cissé, sociologue

Mamadou Chérif Diallo, économiste

Pr Abdou Salam Fall, socio-anthropologue

Les Études Nationales du LARTES-IFAN, N°0007/2023 Avril 2023

ISSN 2230-0678

---

Cette étude systématise les recherches menées par le LARTES-IFAN durant la dernière décennie. Il s'agit d'une exploitation secondaire des données d'enquête, notamment celle du baromètre sur la qualité de l'éducation « Jàngandoo » ayant conduit préalablement à réaliser une enquête ménage sur 16 020 ménages représentatifs à l'échelle des 45 départements que comptait le Sénégal en 2019. D'autres travaux du LARTES-IFAN ainsi que ceux d'autres institutions comme l'ASND ont été exploités.

Cependant, les avis exprimés, dans la présente publication, n'engagent que les auteur·e·s.

La production du présent document a bénéficié du soutien de International Budget Partnership Sénégal (IBPSN). Néanmoins, les idées et les opinions exposées ne représentent pas nécessairement celles de IBPSN.

---

## Résumé exécutif

**Les vulnérabilités sont définies** comme des situations d'exposition à des manques, privations et exclusions vécus par les individus. Ces vulnérabilités se traduisent par un rapport défavorable aux risques conduisant à des fragilités et à de l'instabilité pour certains groupes sociaux qui perdent ainsi leurs capacités à valoriser leurs potentialités ainsi que leur défense. Les vulnérabilités apparaissent comme étant l'antichambre de la pauvreté et des différentes formes d'exclusion sociale et de non participation à la vie citoyenne.

L'étude s'inscrit dans une dynamique qui prend en compte la fabrique des vulnérabilités dans la durée. Ainsi, notre approche des vulnérabilités se fonde sur des logiques d'interdépendance plus globales mettant en lien les dimensions multisectorielles du vécu des groupes concernés.

**Une approche méthodologique mixte** (quantitative et qualitative) a été privilégiée dans le cadre de cette étude de systématisation afin de mieux saisir les différentes dimensions des vulnérabilités et leurs interrelations. Le volet quantitatif a consisté à exploiter de manière approfondie les bases de données pertinentes disponibles au LARTES, qui traitent entre autres de l'éducation, la protection sociale, les conditions de vie des ménages et l'employabilité des jeunes. Les données Jàngandoo 2019 ont été particulièrement mises à contribution du fait de la diversité des données et de la représentativité départementale de l'enquête. En effet, elle a permis de faire le point sur les conditions de vie des ménages ; les vulnérabilités alimentaire, éducationnelle et sanitaire ; la situation de handicap chez les enfants ; l'accès à une protection sociale. De la même manière, les données qualitatives ont été extraites des corpus d'entretiens et de récits de vie recueillis lors des enquêtes du LARTES dans les domaines de la protection sociale, les difficultés d'accès aux soins de santé, les difficultés d'accès à l'école, etc.

**L'analyse des données** s'est organisée en trois étapes : d'abord, les analyses descriptives ont été réalisées afin d'identifier les profils de vulnérabilité. Cette première étape s'est étendue à une analyse comparée sur les profils socio-économiques entre les individus vulnérables et ceux qui ne le sont pas. De même, une cartographie des vulnérabilités des ménages est proposée suivant les variables telles que l'habitat et les ressources matérielles possédées. Ensuite, un indice de vulnérabilité des ménages fait la somme des types des vulnérabilités auxquels font face les ménages. Enfin, une analyse des correspondances multiples (ACM) a porté sur l'ensemble des variables unitaires caractéristiques des ménages, synthétisées sous

forme de proxy à trois niveaux des conditions de vie (« élevées », « moyennes » et « faibles »). Cette méthode a conduit à la détermination des caractéristiques des individus vulnérables comparativement à ceux non vulnérables.

**Les résultats** sont organisés en trois blocs qui présentent les ressorts des vulnérabilités.

Le premier bloc désigne les aspects liés à la gouvernance et à l'iniquité territoriale.

Les effets de cette gouvernance se déclinent en quatre facteurs majeurs, à savoir : (i) le déficit d'investissements structurants et d'équipements ; (ii) les difficultés d'accès, le coût élevé et la faible qualité des services ; (iii) la ruralité et le manque d'éducation ; (iv) la faiblesse des systèmes de protection sociale.

Le deuxième bloc fait référence aux mécanismes endogènes et sociétaux. Il s'agit des conditions sociales, notamment : (i) l'affaiblissement des institutions sociales (famille, quartiers, associations, genre, générations) ; (ii) la forte pression communautaire ; (iii) les difficultés d'accès à l'information qui sont brouillées par les rumeurs, les fausses nouvelles, la facilité d'accès à des stéréotypes et autres biais via le digital.

Le troisième bloc traite des chocs exogènes et de la non maîtrise de l'environnement qui se manifestent par : (i) les crises économiques, financières et sanitaires ayant entraîné des chocs exogènes qui ont favorisé davantage de dépendance de l'économie sénégalaise face aux systèmes de régulation internationale ; (ii) le changement climatique et la crise agricole ayant suscité une production agricole faible, des pertes post récoltes importantes et l'exposition à un déficit des dispositifs de stockage et de conditionnement, voire de transformation agroalimentaire. Il apparaît que les vulnérabilités sont structurelles, mais une marge d'action des acteurs persiste. Les acteurs les utilisent pour réinventer leurs espaces de vie et s'organisent dans des mouvements sociaux en donnant plus de visibilité à leurs actions.

**Les pistes d'actions** proposées vont dans le sens de l'analyse des orientations des investissements et de leur articulation avec les évidences scientifiques. Il conviendra de favoriser l'engagement associatif et civique des catégories les plus vulnérables et de travailler à la création de richesses par les familles, à travers les structures de l'économie sociale solidaire (mutuelles, coopératives, associations entreprenantes et responsables, entreprises sociales). Les communautés doivent être accompagnées afin de s'organiser pour prévenir ou faire face aux chocs. La mise en place de fonds et/ou d'assurances contre les calamités permettrait d'anticiper, de prévenir et de prendre en charge les conséquences des risques climatiques et autres dommages.

# Sommaire

|                                                                                                                               |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Sigles et abréviations .....                                                                                                  | 5  |
| Introduction .....                                                                                                            | 6  |
| 1. Le contexte de pauvreté .....                                                                                              | 6  |
| 2. L'état de la pauvreté au Sénégal .....                                                                                     | 7  |
| 3. Objectifs et finalité de l'étude .....                                                                                     | 8  |
| 3.1. Objectifs .....                                                                                                          | 8  |
| 3.2. Finalité.....                                                                                                            | 9  |
| 4. Méthodologie et données .....                                                                                              | 9  |
| 4.1. Volet quantitatif .....                                                                                                  | 9  |
| 4.2. Volet qualitatif.....                                                                                                    | 11 |
| 4.3. Collecte, traitement et analyse de données quantitatives .....                                                           | 11 |
| 4.4. Collecte, traitement et analyse de données qualitatives .....                                                            | 12 |
| 5. Cadre théorique de la vulnérabilité .....                                                                                  | 12 |
| 6. Résultats : État des vulnérabilités au Sénégal .....                                                                       | 15 |
| 6.1. Les vulnérabilités socioéconomiques et sanitaires .....                                                                  | 15 |
| 6.2. L'exclusion scolaire comme résultat des inégalités territoriales .....                                                   | 29 |
| 6.4. Changements climatiques, environnement et vulnérabilités : les inondations et la dégradation des terres en question..... | 32 |
| 6.5. L'insécurité alimentaire et la malnutrition en question .....                                                            | 36 |
| 6.6. De la fabrique des vulnérabilités : comprendre les processus de construction au Sénégal.....                             | 39 |
| Conclusion .....                                                                                                              | 45 |
| Recommandations .....                                                                                                         | 48 |
| Bibliographie .....                                                                                                           | 50 |

## **Sigles et abréviations**

|             |                                                                                                                    |
|-------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ANSD        | Agence nationale de la Statistique et de la Démographie                                                            |
| AGVSAN      | Analyse globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité alimentaire et de la Nutrition                                 |
| AGVSAN      | Analyse globale de la vulnérabilité, de la sécurité alimentaire et de la nutrition                                 |
| CICODEV     | Citoyenneté, Consommation et Développement en Afrique                                                              |
| CDVM        | Conditions de vie des ménages                                                                                      |
| CNSA        | Conseil national pour la sécurité alimentaire                                                                      |
| EHCVM       | Enquête harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages                                                           |
| ENSAN       | Enquête nationale sur la Sécurité alimentaire et la Nutrition                                                      |
| ENSANR      | Enquête nationale sur la sécurité alimentaire, la nutrition et la résilience                                       |
| GRDR        | Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural                                                 |
| IBP SN      | International Budget Partnership Sénégal                                                                           |
| LARTES-IFAN | Laboratoire de Recherche sur les Transformations économiques et sociales de l'Institut fondamental d'Afrique noire |
| OSCAR       | Organisation de la Société civile pour la Recherche Action                                                         |
| REPROSOC    | Renforcement de la société civile pour une protection sociale efficace                                             |

## **Introduction**

Les inégalités socio-économiques et la vulnérabilité des groupes sociaux sont au centre des nouveaux enjeux du développement. Des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) aux objectifs du développement durable (ODD), la question de la vulnérabilité et celle des inégalités occupent une place déterminante dans les préoccupations des institutions internationales, des pays en développement et des institutions internationales et de coopération. Cette configuration justifie l'importance d'une étude sur les vulnérabilités en Afrique où elles sont un enjeu capital pour la réduction des inégalités économiques et sociales mondiales.

### **1. Le contexte de pauvreté**

Selon les données de l'Enquête harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (UEMOA, 2020), le niveau de pauvreté monétaire reste très accentué dans la sous-région. Le niveau d'incidence de la pauvreté varie de 32,6% pour le Sénégal à 75,5% pour le Niger ; ce qui montre de fortes inégalités entre les pays. Au Bénin et au Mali, près de la moitié de la population est touchée par la pauvreté, soit respectivement 47,5% et 47% de la population. Au Burkina (63%) et en Guinée Bissau (56%), une large majorité de la population y est touchée.

L'évolution de la pauvreté était tout de même marquée par de fortes améliorations ces vingt dernières années. Mais, la crise de la COVID-19 et la crise sécuritaire dans beaucoup de pays de la sous-région (Burkina, Mali, Niger principalement) ont contribué à ralentir les évolutions et à accentuer les inégalités. Si l'écart entre l'effectif des pauvres et celui des non pauvres s'était réduit les années précédentes, les personnes pauvres ont subi plus fortement l'ampleur de la crise, affectant ainsi leurs revenus et leur niveau de vie avec la crise de la COVID-19.

À ce choc sanitaire et économique s'ajoute le choc de la crise ukrainienne qui a un impact tout aussi déterminant sur les coûts mondiaux de l'énergie et des denrées alimentaires dans les pays les plus vulnérables. Le conflit russo-ukrainien contribue également au renforcement des incertitudes économiques à toutes les échelles.

La flambée des prix résultant de la double crise (sanitaire et sécuritaire) a porté un coup dur à l'économie africaine et a surtout renforcé les inégalités entre les pays, d'une part, et entre les

catégories sociales, d'autre part. En effet, si les pays et les personnes les plus vulnérables ont été les plus touchés, ils éprouvent aussi plus de difficultés à se relever des impacts de la crise. Cette configuration économique, en ce qu'elle fragilise davantage les plus pauvres, renforce les inégalités sociales liées à l'accès aux services sociaux de base et aux droits.

## **2. L'état de la pauvreté au Sénégal**

Dans le contexte sénégalais d'avant la crise, le taux de pauvreté (estimé à 37,8% en 2019) avait sensiblement baissé de cinq points de pourcentage entre 2011 et 2018/2019.<sup>1</sup> Mais, ces évolutions, ralenties par la crise sanitaire, cachaient déjà des inégalités majeures entre les zones et les catégories sociales. Ainsi, entre 2011 et 2019, le nombre de pauvres a augmenté de 200 048 individus, soit de 3,4% en valeur relative. Les données de l'ANSD, issues de l'Enquête harmonisée sur les Conditions de vie des Ménages (EHCVM) de 2021 montrent que les inégalités se sont accentuées en milieu urbain de Dakar (1,4 point) alors qu'une légère réduction des écarts de niveaux de vie est constatée en milieu rural (-2,4 point) et des autres milieux urbains (-0,9 point).

Cette configuration de la pauvreté au niveau national et les inégalités qu'elle occasionne renforcent l'état de vulnérabilité de certaines catégories sociales (personnes vivant avec un handicap, personnes âgées, femmes rurales, jeunes sans formation professionnelle, personnes vivant en zones rurales ou périphériques, etc.), qui étaient déjà exposées à diverses formes de risques. Elle réduit également leurs capacités d'accès à des biens et services sociaux de base, mais aussi à des droits sociaux et humains fondamentaux (école, santé, assainissements, sécurité alimentaire, etc.).

En 2017, l'ANSD montrait à ce propos que la plupart des mères dans les communes du Sud (Tambacounda, Kédougou et Kolda) subissent fortement la pauvreté et restent exposées à l'insécurité alimentaire à laquelle s'ajoutent d'autres formes de vulnérabilités (sanitaire, accès aux services de base, etc.). Le Nord du Sénégal semble aussi frappé par les mêmes difficultés économiques des ménages qui les exposent à plusieurs formes de vulnérabilités dont l'insécurité alimentaire. Le déficit de la production céréalière, l'insuffisance des moyens d'existence (revenus, salaire, etc.), la hausse des prix des intrants et des denrées agricoles et la

---

<sup>1</sup> ANSD. 2021. Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages, p. 27.

baisse des prix des produits vendus par les ménages exposent encore plus les ménages à l'insécurité alimentaire. En d'autres termes, toutes ces formes de vulnérabilités restent liées et interdépendantes.

Le rapport de la Banque Mondiale (2022) sur le Sénégal, à la suite du choc de la COVID-19 sur la croissance, estime l'incidence de la pauvreté à 34% en 2020-2021, réduisant les progrès réalisés depuis 2011, notamment dans les zones urbaines. Ce même rapport constate la détérioration de l'écart de pauvreté dans les zones rurales. En conséquence, la COVID-19 a eu un impact plus déterminant sur les pauvres des zones rurales, dont la situation de vulnérabilité s'est fortement accentuée.

Selon le rapport produit par le LARTES et l'IFPRI (2021), le niveau de sécurité alimentaire s'est fortement détérioré pendant la COVID-19, notamment chez les femmes rurales. En effet, globalement, selon ce rapport, l'indice de faim est passé à un niveau triple par rapport à la situation avant la pandémie, passant de 10% à 30%. Beaucoup d'autres travaux ont montré le niveau élevé d'exposition aux risques d'insécurité alimentaire (ANSD, 2017) dans les zones rurales. Ils ont aussi insisté sur les difficultés d'accès aux services sociaux de base dans les zones périphériques et rurales.

Cette situation de pauvreté économique, en plus des risques climatiques auxquels les populations des périphéries sont exposées, contribue à renforcer leur vulnérabilité dans les zones urbaines. Les populations pauvres des périphéries subissent ainsi de plus en plus le poids des changements climatiques avec les inondations et les difficultés d'assainissement ; ce qui est à l'origine d'autres vulnérabilités sanitaires et sociales (perturbation de l'agenda scolaire de ces zones, paludisme, etc.). La vulnérabilité est ainsi une situation complexe et dynamique qui peut être appréhendée de différentes manières.

### **3. Objectifs et finalité de l'étude**

#### **3.1. Objectifs**

Afin de définir des stratégies adaptées aux besoins de ces catégories vulnérables, l'étude vise à générer des connaissances approfondies sur l'état de la vulnérabilité au Sénégal. L'objectif principal de notre recherche est de faire l'analyse des vulnérabilités au Sénégal en les cartographiant et en dressant leurs ressorts. L'étude se fonde principalement sur les

productions scientifiques du LARTES-IFAN relatives aux différentes formes de vulnérabilités au Sénégal. Plusieurs enquêtes nationales et travaux ont été réalisés par ledit laboratoire au cours des quinze dernières années sur la vulnérabilité socioéconomique des ménages, les facteurs environnementaux, les situations de basculement dans la pauvreté, mais aussi les vulnérabilités de plusieurs catégories (femmes, personnes handicapées, jeunes sans emploi, habitants des quartiers défavorisés, etc.). En plus des travaux du LARTES, cette recherche s'appuie également sur des études réalisées par d'autres auteurs sur certains groupes vulnérables pour comprendre leurs stratégies de résilience/bricolage et de survie face aux différents chocs.

### **3.2. Finalité**

En partant d'évidences scientifiques, International budget partnership au Sénégal (IBPSN) a mis en place une approche « qui cherche à investir dans les mouvements sociaux, en tant que point d'entrée prometteur pour l'amélioration des services sociaux et les changements des systèmes fiscaux ». C'est dans cette perspective qu'IBP en collaboration avec le LARTES-IFAN cherche à identifier les groupes les plus vulnérables afin d'affiner sa stratégie et de les accompagner dans leur mobilisation collective.

## **4. Méthodologie et données**

L'étude est basée sur une approche duale combinant des outils quantitatifs et qualitatifs. La première approche analyse les indicateurs clés suivant les différentes dimensions des vulnérabilités étudiées. Ces résultats sont combinés avec ceux de l'analyse qualitative.

### **4.1. Volet quantitatif**

Le volet quantitatif est basé sur l'exploitation de bases de données pertinentes produites par le LARTES ou par une structure tierce. Ces bases de données concernent l'éducation, la protection sociale, les conditions de vie des ménages et l'employabilité des jeunes.

Les bases de données analysées sont :

- La base de données Jàngandoo 2019. Cette base de données permet de dégager : les conditions de vie des ménages ; les vulnérabilités alimentaire, éducative et sanitaire ; la situation de handicap chez les enfants ; l'accès à une protection sociale. Cette base est composée de données au niveau national (45 départements) de 16.020

ménages, 21 483 enfants âgés de 9 à 16 ans. L'enquête est représentative à l'échelle départementale.

- Les données sur la protection sociale collectées dans le cadre de l'Organisation de la Société civile pour la Recherche Action (OSCAR) et REPROSOC en 2022. Ces bases de données contiennent des informations sur les vulnérabilités des ménages face aux risques maladies et d'autres aléas (pauvreté, handicap, etc.) couverts par les six programmes phares de la protection sociale (PNBSF, CEC, gratuité des soins des enfants de 0 à 5 ans, gratuité de la Dialyse, gratuité de la Césarienne, Plan sésame, mutuelles). L'étude s'intéresse particulièrement aux besoins et aux barrières à l'accès aux soins dans neuf départements.
- Les données de l'enquête « COVID-19 et familles » collectées en 2020 contiennent des informations sur la vulnérabilité des ménages face à la pandémie à coronavirus. Ces données permettent de caractériser les ménages dont le bien-être (les conditions de vie matérielles et psychologiques) sont susceptibles de se dégrader rapidement face à un choc tel que la COVID-19. Les données de l'enquête « COVID-19 et acteurs culturels » collectées en 2020 renseignent sur les chocs que les acteurs culturels ont connus durant la période de restriction ainsi que les stratégies mises en œuvre pour réduire les vulnérabilités induites par la pandémie à coronavirus.
- Les enquêtes de l'ANSD sur les CDVM (2018/2019). Les données de cette enquête permettent de dégager les conditions de vie des ménages et la pauvreté pour une cartographie au niveau régional.
- Les données sur les indicateurs scolaires (cantines scolaires) / étude sur l'alimentation renseignent sur l'alimentation scolaire. Ces données sont obtenues à travers l'enquête Jàngandoo 2019 et le rapport de la GRDR (Groupe de Recherche sur le Développement durable) sur les cantines scolaires dans dix départements. Ces données permettront de voir le niveau de vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle des enfants à l'école.
- Les données sur la formation professionnelle et l'employabilité sont issues d'une enquête réalisée sur le sujet avec l'appui de Luxdev. Le rapport qui en est produit permet de mettre la lumière sur les difficultés des jeunes à se former et avoir un emploi dans cinq régions.
- Les données l'Enquête Nationale de la Sécurité Alimentaire, de Nutrition et de Résilience (ENSANR) de 2019 conduite par le Secrétariat Exécutif du Conseil

National de Sécurité Alimentaire (SE CNSA). Ces données ont permis de compléter les informations sur le niveau d'insécurité alimentaire à l'échelle nationale.

#### **4.2. Volet qualitatif**

Le volet qualitatif de la recherche repose sur la revue documentaire. Il repose aussi sur quelques récits de vie et des entretiens issus des travaux du LARTES qui reflètent les dimensions de la vulnérabilité. Les thématiques illustrées concernent la protection sociale, les difficultés d'accès aux soins de santé, les difficultés d'accès à l'école, etc. Les propos soulignés sont mis en perspective aux résultats quantitatifs pour les renforcer ou les nuancer. Ils traduisent ainsi le vécu des groupes sociaux pris dans la trappe des vulnérabilités multidimensionnelles.

#### **4.3. Collecte, traitement et analyse de données quantitatives**

L'analyse des données est réalisée en trois temps. D'abord, les analyses descriptives ; ensuite, selon la nature des données, les analyses factorielles et enfin, les analyses explicatives.

Les analyses descriptives visent à dégager les profils "primaires" des individus (ménages ou personnes selon la nature des données) en termes de vulnérabilité. Elles permettent ainsi de faire le point sur les effectifs et les proportions relatives des individus se trouvant dans telle ou telle vulnérabilité à travers des analyses univariées et bivariées. En fonction des précisions sur les données, les résultats sont analysés suivant les variables socioéconomiques (par sexe / sexe du CM s'il s'agit des ménages, âge, etc.) et aussi géographiques (région, département, .. etc.). Dans les analyses bivariées, le Chi2 est calculé pour tester l'existence d'une interdépendance entre les variables croisées. Parallèlement, des comparaisons sur les profils socio-économiques entre les individus vulnérables et ceux qui ne le sont pas sont réalisées pour saisir les différences entre les deux groupes. Ensuite, une cartographie est établie pour visualiser des vulnérabilités auxquelles font face les ménages suivant les caractéristiques de leur habitat et les ressources matérielles dont ils disposent. En troisième lieu, nous avons constitué un indice de vulnérabilité des ménages sous forme de somme des types des vulnérabilités auxquels font face les ménages (par exemple, un ménage ayant à la fois des difficultés à payer son alimentation, ses soins et ses dépenses d'éducation obtient un score de 3 ; celui qui n'en présente qu'une seule acquiert un score de 1). Enfin, l'analyse des vulnérabilités a été réalisée en prenant en compte simultanément l'ensemble des variables unitaires caractéristiques des ménages synthétisées sous forme de proxy à trois niveaux des

conditions de vie (« élevées », « moyennes » et « faibles ») pour les mettre en perspective avec le profil socio-démographique des ménages. Cette méthode, à travers une analyse des correspondances multiples (ACM), permet ainsi de saisir rapidement les traits les plus caractéristiques des individus vulnérables comparativement à ceux qui ne le sont pas.

En résumé, les méthodes mobilisées permettent d'affiner progressivement la description du profil des individus vulnérables en partant de leurs caractéristiques unitaires (traduit par une variable) à la construction de leur profil suivant plusieurs variables unitaires prises ensemble (analyse factorielle).

#### **4.4. Collecte, traitement et analyse de données qualitatives**

En plus de l'analyse quantitative, nous utilisons des illustrations issues d'autres enquêtes qualitatives réalisées au sein du LARTES. La recherche documentaire permet de mobiliser les évidences scientifiques et connaissances disponibles sur les vulnérabilités au Sénégal, en particulier les catégories les plus concernées ; les chocs subis par ces catégories et les ménages, ainsi que leurs logiques de résilience. Elle se focalise aussi sur les formes de vulnérabilité les plus caractéristiques au niveau national.

L'étude synthétise les résultats de ces différents travaux sur l'exclusion des catégories vulnérables dans plusieurs domaines (système sanitaire, accès aux soins et/ou à l'eau, accès à l'assainissement, exclusion scolaire, protection sociale, instances de pouvoirs et assemblées représentatives, accès à l'alimentation, etc.) pour identifier les défis majeurs des politiques sociales au Sénégal ainsi que les domaines prioritaires.

Nous utilisons aussi des récits de vie de personnes touchées par ces vulnérabilités pour appuyer l'analyse. Ces récits sont issus des bases de données qualitatives du LARTES, collectées dans les mêmes conditions que les données quantitatives.

### **5. Cadre théorique de la vulnérabilité**

La notion de vulnérabilité est fortement ressortie dans les travaux scientifiques au cours de ces trente dernières années. La notion de vulnérabilité apparaît ainsi plus englobante que celle de pauvreté " parce que plus en phase avec la dynamique d'évolution ou de sécurisation des

moyens d'existence, des risques et chocs potentiels, et du niveau de préparation et de résistance.

Des sciences biomédicales aux sciences environnementales, en passant par les sciences sociales, elle est devenue un concept fondamental dans l'étude des inégalités, de l'exclusion et des rapports différenciés aux risques (sanitaires, environnementaux, économiques, sociaux, etc.). La vulnérabilité est un concept complexe et multidimensionnel. Des auteurs ont tenté de la circonscrire à une résultante de l'exposition aux risques multiples des individus face aux chocs (Chambers, 1989). Les individus ou ménages seraient donc plus ou moins vulnérables en fonction de leur résistance et de leur capacité à protéger leurs moyens d'existence. Cette approche libérale de la vulnérabilité présente les limites quand elle s'applique à des sociétés organisées selon des logiques relationnelles fortes.

Dans une perspective économique, la vulnérabilité se traduit par une insuffisance des ressources économiques qui entraîne une précarité des conditions de vie, un accès limité à l'éducation, une limitation des possibilités de recours aux soins de santé élémentaires et une faible capacité à accéder aux ressources financières (crédit, aide, prêt, etc.). Elle exprime la privation de libertés pour les individus et pour certains groupes sociaux, à utiliser des opportunités d'utiliser les ressources économiques à des fins de consommation, de production et d'échange (Sen, 1999). En dépit de la prédominance des aspects économiques, l'on peut observer que les facteurs de vulnérabilité sont pluriels et peuvent être d'ordre social, politique, sanitaire et socio-démographique, etc. Pour Bankoff (2004), cette multi dimensionnalité est renforcée par un processus cumulatif et de renforcement mutuel des différentes formes de vulnérabilité.

Ces définitions s'accordent sur le fait que le concept de vulnérabilité est relatif à la pauvreté car étant perçu comme le risque en amont pour que des ménages non pauvres tombent dans la pauvreté (Holzmann, 2001). Les dynamiques de vulnérabilités et les inégalités qu'elles occasionnent participent à l'exclusion politique, économique et sociale de plusieurs catégories et groupes sociaux dont les femmes, les personnes vivant avec un handicap, les personnes âgées, les migrants, les sans logements, les chômeurs, etc.

Plusieurs travaux de recherche montrent que les faibles capacités d'accès aux espaces de pouvoir (de prise de décision) et de participation (associations, mouvements, partis politiques,

etc.) de ces groupes vulnérables renforcent les formes d'exclusion et les inégalités qu'ils subissent. Or, l'absence de reconnaissance des droits d'un groupe, son exclusion dans la participation aux décisions affectent directement ses conditions de vie et à l'absence de recours quand la mise en œuvre de ces décisions lui est préjudiciable. L'exclusion politique résulte ainsi de la culture politique elle-même traversée par des sous-cultures organisées autour des classes sociales, de l'ethnie, de la confrérie religieuse, de la caste, des catégories d'âge ou de sexe, des groupes socioprofessionnels, etc. L'exclusion politique apparaît donc à la fois comme un critère et un facteur de vulnérabilité, dans le sens où elle engendre un non-accès à des droits civils, économiques et sociaux.

On peut à partir de ce moment différencier plusieurs formes de vulnérabilités dont principalement la vulnérabilité monétaire et économique, la vulnérabilité sociale, la vulnérabilité climatique, etc. Mais ces différentes formes ne sont pas autonomes les unes des autres ; elles restent imbriquées et interdépendantes. Ainsi, la vulnérabilité économique peut occasionner une vulnérabilité politique comme la vulnérabilité sanitaire peut découler d'une vulnérabilité sociale.

## **6. Résultats : État des vulnérabilités au Sénégal**

Cette partie revient sur l'état des types de vulnérabilités. Elle a comme entrée à la fois les ménages et les catégories sociales. Il s'agit de s'appuyer sur les données du LARTES pour documenter ces formes/types de vulnérabilités.

### **6.1. Les vulnérabilités socioéconomiques et sanitaires**

La vulnérabilité socio-économique regroupe plusieurs aspects qui sont interdépendants. Elle recoupe les difficultés inhérentes à la faiblesse des conditions de vie des ménages. Elle se manifeste par des contraintes d'accès à un emploi de qualité, la difficulté à payer la scolarité, la fréquence des difficultés financières, la capacité à payer les soins de santé, le niveau d'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

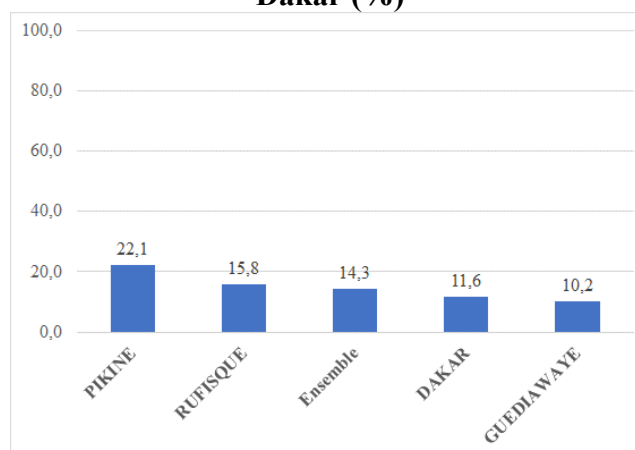
Les conditions de vie des ménages sont certainement l'aspect le plus déterminant dans cette vulnérabilité. Les conditions de vie sont estimées suivant deux méthodes. Dans un premier temps, elles sont évaluées à travers des variables unitaires relatives soit aux biens possédés par le ménage (téléviseurs, radio, voiture, eau potable, électricité, réfrigérateur, etc.), soit par les caractéristiques du logement principal (nature des toits, murs, sols, etc.). Ensuite, un indicateur synthétique est déterminé à partir de ces variables unitaires. La pertinence de cet indicateur réside dans le fait qu'il permet de dépasser l'aspect monétaire pour se focaliser sur les capacités de résilience de ces ménages face à d'éventuels chocs, etc.

L'analyse des données Jàngandoo 2019 montre qu'une bonne partie (40,5%) des ménages vit dans des conditions précaires au plan national. Cette tendance nationale cache cependant plusieurs inégalités entre les régions. Ainsi, la proportion des ménages ayant un faible niveau de vie varie de 80,6% à Kolda à 9,6% à Thiès. La région de Kolda présente le niveau de vulnérabilité des ménages le plus élevé, suivie par Kédougou (77,3%), Sédhiou (76,9%), Matam (66,2%), Tambacounda (59,2%) et Kaffrine (57,3%). Thiès (9,2%) et Dakar (11,6%) constituent les deux régions les moins vulnérables.

Les conditions de vie favorables à Dakar cachent des inégalités majeures entre les départements. C'est surtout à Pikine (avec les quartiers de Keur Massar, de Pikine et de

Thiaroye) et à Rufisque que les conditions sont plus faibles. À Guédiawaye, les conditions sont plutôt proches de la moyenne à Dakar.

**Figure 1 : Proportion des ménages ayant un niveau de vie faible par département à Dakar (%)**



\*p(Chi2) = 0.000

Source : LARTES 2023, à partir des données Jàngandoo (2019)

Globalement, les inégalités dans les conditions de vie des ménages s'expriment davantage en termes des caractéristiques de l'habitat que de biens possédés (voir tableaux 1 et 2). On observe de fortes inégalités dans l'accès à des toilettes modernes en particulier dans les régions du Sud-Est et de l'Est (Sédhiou :93,1%, Kolda :90%, Kédougou :89,9%, Tambacounda :89,5%). Dans une proportion moyenne, on retrouve les régions comme Kaffrine (75,5%), Matam (53,9%), Ziguinchor (45,9%), Kaolack (33,5%). S'agissant de l'accès à l'eau potable, les régions de Kolda (87%) et de Sédhiou (83,7%) se distinguent avec une forte majorité de ménages qui sont privés de ce liquide précieux. Le taux d'accès à l'électricité reste aussi faible dans les régions de Kolda, de Tambacounda et Kaffrine où respectivement 69,9%, 59,7% et 57,2% des ménages ne sont pas alimentés.

La possession de biens est également est également disproportionnée, notamment dans l'accès à un réfrigérateur à Sédhiou (96,5%), à Kaffrine (91%), à Tambacounda (90,4%) et Matam (85,2%). On note le non accès des ménages à un ventilateur dans des proportions élevées avec 95,5% à Sédhiou, 90,8% à Kolda, 89,3% à Kédougou, 87,1% à Tambacounda et 84,8% à Kaffrine.

Globalement, les caractéristiques du logement sont plus discriminantes que les biens possédés parce qu'elles font appel à des ressources financières plus importantes dans le temps alors que

la possession des biens est plus à la portée des ménages. En effet, lorsque le logement est construit selon les normes, les ménages sont moins exposés à certains chocs liés notamment aux inondations.

**Tableau 1 : Les caractéristiques du logement par région**

|             | Non<br>propriétaire | Matériaux<br>non<br>définitifs<br>(murs) | Matériaux<br>non<br>définitifs<br>(sol) | Matériaux<br>non<br>définitifs<br>(toit) | Eau<br>non<br>potable | Sans<br>électricité | Toilette<br>non<br>moderne |
|-------------|---------------------|------------------------------------------|-----------------------------------------|------------------------------------------|-----------------------|---------------------|----------------------------|
| Dakar       | 47,4                | 1,2                                      | 7,6                                     | 0,1                                      | 2,1                   | 1,2                 | 0,9                        |
| Diourbel    | 5,1                 | 17,9                                     | 39,8                                    | 12,0                                     | 3,2                   | 29,9                | 17,7                       |
| Fatick      | 6,8                 | 18,7                                     | 32,5                                    | 13,4                                     | 23,7                  | 30,3                | 31,9                       |
| Kaffrine    | 3,7                 | 51,5                                     | 55,2                                    | 51,6                                     | 9,9                   | 57,2                | 75,5                       |
| Kaolack     | 10,0                | 23,5                                     | 43,7                                    | 22,1                                     | 4,7                   | 29,5                | 33,5                       |
| Kédougou    | 6,3                 | 62,1                                     | 53,8                                    | 62,2                                     | 35,4                  | 49,3                | 89,9                       |
| Kolda       | 4,2                 | 62,9                                     | 55,8                                    | 45,9                                     | 87,0                  | 69,9                | 90,0                       |
| Louga       | 3,9                 | 27,4                                     | 48,3                                    | 25,9                                     | 4,9                   | 39,6                | 30,1                       |
| Matam       | 4,7                 | 49,5                                     | 51,6                                    | 23,0                                     | 17,3                  | 43,9                | 53,9                       |
| Saint-Louis | 8,3                 | 30,6                                     | 53,4                                    | 16,1                                     | 20,4                  | 34,1                | 31,7                       |
| Sédhiou     | 3,2                 | 72,0                                     | 64,5                                    | 10,6                                     | 83,7                  | 45,9                | 93,1                       |
| Tambacounda | 7,1                 | 64,9                                     | 69,1                                    | 49,8                                     | 39,6                  | 59,7                | 89,5                       |
| Thiès       | 13,6                | 5,0                                      | 19,2                                    | 1,9                                      | 12,7                  | 13,3                | 10,2                       |
| Ziguinchor  | 23,6                | 43,5                                     | 24,6                                    | 0,9                                      | 52,1                  | 15,3                | 45,9                       |
| Total       | 20,5                | 22,4                                     | 31,7                                    | 13,8                                     | 17,1                  | 24,3                | 28,5                       |

Source : LARTES 2023, à partir des données Jàngandoo (2019)

Dans l'ensemble, ces résultats montrent, d'une part :

- un faible niveau de propriété de l'habitat et une faible inégalité entre les régions ;
- un faible niveau du recours aux matériaux définitifs pour les murs avec un niveau d'inégalités régionales relativement moyen ;
- un très faible niveau de l'usage des matériaux définitifs pour la couverture des sols des habitats avec des fortes inégalités entre les régions ;
- et, d'autre part que :

- le recours aux matériaux définitifs pour le toit des habitations est assez acceptable et la situation est plutôt homogène entre les régions ;
- si la grande majorité des ménages ont accès à une eau potable, les différences entre les régions demeurent fortes ;
- l'accès à l'électricité est de loin moins important que l'accès à l'eau potable et affiche aussi d'énormes inégalités entre les régions ;
- la disponibilité des toilettes modernes reste faible et est marqué par de fortes différences entre les régions.

**Tableau 2 : Biens possédés par les ménages par région**

|              | Sans<br>radio | Sans<br>TV  | Sans<br>réfrigérateur | Sans<br>Moto | Sans<br>Voiture | Sans<br>Ventilateur |
|--------------|---------------|-------------|-----------------------|--------------|-----------------|---------------------|
| Dakar        | 42,7          | 7,4         | 49,1                  | 87,0         | 81,4            | 18,6                |
| Diourbel     | 27,4          | 37,7        | 72,0                  | 90,2         | 89,6            | 54,1                |
| Fatick       | 41,3          | 59,0        | 85,3                  | 82,5         | 94,4            | 77,3                |
| Kaffrine     | 42,4          | 73,5        | 91,0                  | 86,2         | 97,0            | 84,8                |
| Kaolack      | 44,1          | 45,8        | 79,3                  | 80,2         | 91,6            | 59,7                |
| Kédougou     | 34,1          | 71,4        | 90,1                  | 32,6         | 98,4            | 89,3                |
| Kolda        | 45,5          | 79,6        | 91,9                  | 40,9         | 97,0            | 90,8                |
| Louga        | 16,3          | 48,8        | 84,7                  | 92,9         | 90,9            | 75,8                |
| Matam        | 33,8          | 62,7        | 85,2                  | 91,3         | 96,3            | 81,9                |
| Saint-Louis  | 36,0          | 39,7        | 75,1                  | 82,9         | 94,8            | 65,3                |
| Sédhiou      | 35,2          | 70,3        | 96,5                  | 57,1         | 96,7            | 95,5                |
| Tambacounda  | 49,1          | 72,0        | 90,4                  | 54,1         | 97,4            | 87,1                |
| Thiès        | 28,4          | 23,2        | 69,6                  | 85,3         | 85,8            | 44,1                |
| Ziguinchor   | 34,7          | 34,6        | 72,9                  | 56,2         | 95,7            | 71,6                |
| <b>Total</b> | <b>36,9</b>   | <b>35,3</b> | <b>70,3</b>           | <b>80,3</b>  | <b>89,1</b>     | <b>52,7</b>         |

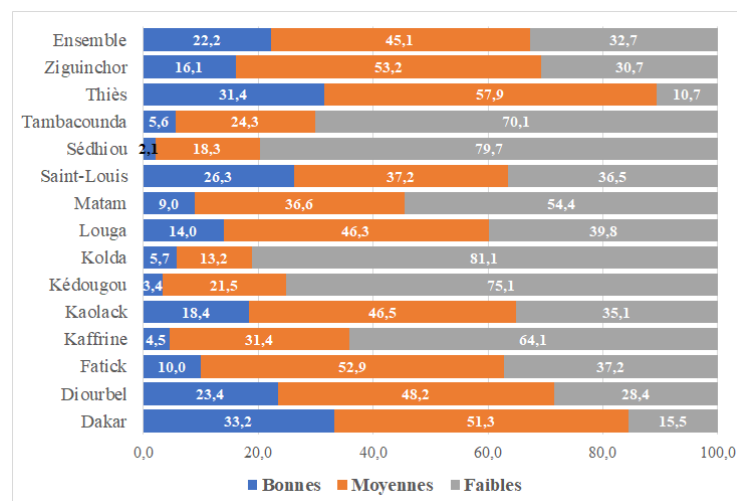
Source : LARTES 2023, à partir des données Jàngandoo (2019)

Le tableau ci-dessus permet de dégager une carte d'équipements des ménages avec trois caractéristiques principales :

- Les ménages disposent assez fortement de la radio et de la télé, et les inégalités entre les régions sont faibles ;
- La possession de ventilateurs est moyenne avec de fortes différences entre les régions ;
- Le réfrigérateur, la moto et la voiture constituent les biens les moins possédés par les ménages même si les inégalités entre les régions sont assez moyennes.

En définitive, les inégalités régionales en termes de conditions de vie des ménages s'expriment plus en termes de caractéristiques de l'habitat que de biens possédés. Les caractéristiques de l'habitat nécessitent en fait des ressources financières plus importantes dans le temps alors que les biens possédés peuvent être acquis plus aisément.

**Figure 2 : Répartition selon les conditions de vie des ménages (%)**

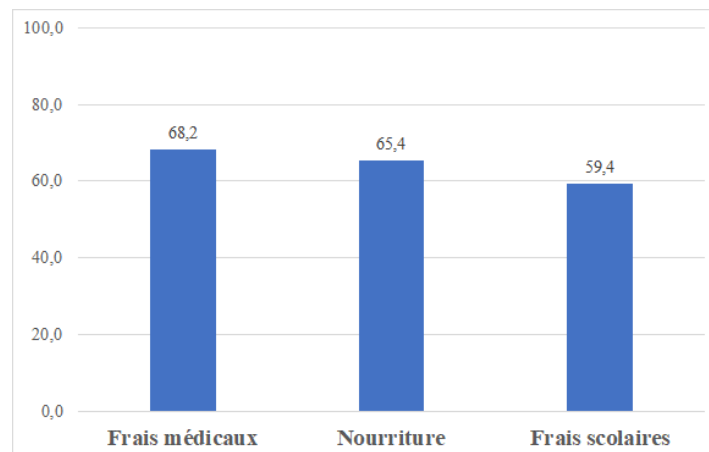


\*  $p(\text{Chi}^2) = 0.000$

Source : LARTES 2023, à partir des données Jàngandoo (2019)

Les ménages sont surtout exposés à des difficultés de payer les frais médicaux (68,2%), ensuite à des difficultés de se nourrir (65,4%) et enfin à des difficultés de payer les frais de scolarité de leurs enfants (59,4%) (figure 3). Au quotidien, bien plus de la moitié des ménages est exposée à l'insatisfaction des besoins de base. Les politiques pour atténuer les difficultés des ménages doivent surtout être sensibles à ces besoins que les ménages ont du mal à satisfaire.

**Figure 3 : Proportion des ménages selon le type de vulnérabilité (%)**



Source : LARTES 2023, à partir des données Jàngandoo (2019)

Le statut d'occupation du logement est aussi révélateur, notamment en zone urbaine, de vulnérabilité des ménages. En effet, avec la cherté du loyer dans les zones urbaines et à Dakar particulièrement, les locataires restent plus exposés à cette forme de vulnérabilité. Être propriétaire à Dakar reste ainsi un privilège pour beaucoup de travailleurs de la classe moyenne. Pour les classes les plus pauvres, il leur est presque inaccessible de devenir propriétaires. Cette caractéristique de la vulnérabilité reste surtout pertinente à Dakar plutôt que dans les autres régions.

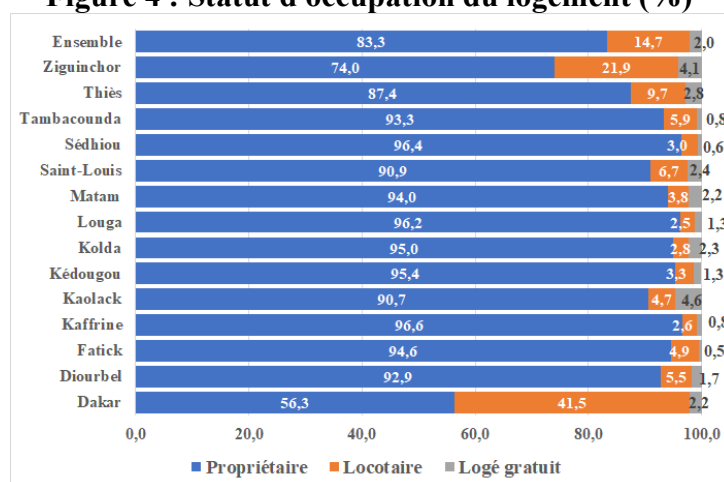
Au niveau national, les données de Jàngandoo montrent que plus de 80% des ménages sont propriétaires. Cette tendance favorable cache aussi des inégalités régionales, notamment entre Dakar et les autres régions. En effet, c'est surtout à Dakar que cette tendance est très faible. À Dakar, plus de 42% de ménages sont locataires ; ce qui rend cette catégorie encore plus vulnérable. Cette inflation réduit les capacités d'épargne des ménages ainsi que leur capacité à supporter les frais de soin et de scolarité des enfants. C'est donc des charges qui, face à la faiblesse du revenu moyen, réduisent les capacités de résilience des ménages face à d'éventuels chocs. En conséquence, la faiblesse de leurs revenus conduit très souvent les ménages les plus pauvres à s'installer dans des zones très reculées où ils sont davantage exposés à d'éventuels chocs (inondations, types de contrats fragiles, etc.).

En plus de la cherté de la vie, le loyer subit depuis quelques années une forte inflation, y compris dans les périphéries de Dakar (Pikine, Guédiawaye, Thiaroye, Keur Massar, etc.). En 2014, cette forte inflation avait conduit le Gouvernement à prendre des mesures pour la

réduction du prix des loyers. Mais, neuf ans après, les dispositions de la loi restent très peu efficaces en raison de leur ineffectivité.

La régulation des prix du foncier et du loyer reste un défi très important pour alléger les charges des ménages les plus pauvres. En plus de la régulation, compte tenu du niveau d'urbanisation et de croissance démographique, il y a aussi un défi de mise en place d'une sérieuse politique de logement, axée notamment sur les catégories les plus précaires.

**Figure 4 : Statut d'occupation du logement (%)**



\*  $p(\text{Chi}^2) = 0.000$

Source : LARTES 2023, à partir des données Jàngandoo (2019)

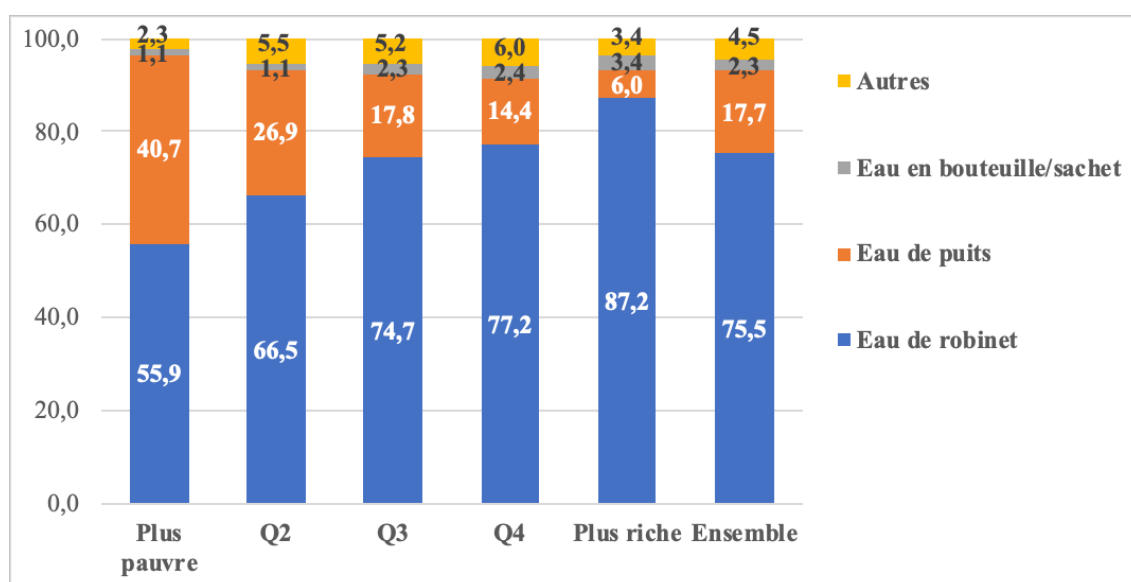
L'accès à l'eau potable, essentiel dans les conditions de vie des ménages, est loin d'être un acquis pour une bonne partie des ménages. Au niveau national, selon l'enquête Jàngandoo, 17,7% des ménages utilisent toujours l'eau de puits et 4,5% des ménages utilisent des sources autres que le robinet et les bouteilles d'eau. Mais, cette tendance nationale dissimule des inégalités régionales et selon le niveau de pauvreté. En effet, chez les plus pauvres (quintile 1), 40,7% des ménages enquêtés utilisent l'eau de puits pendant que ce taux est seulement de 6% chez les plus riches. Chez le quart le plus riche, plus de 90% des ménages ont accès à l'eau potable (eau de robinet ou bouteille) contre 52% seulement chez le quart le plus pauvre des ménages.

On observe également des inégalités régionales majeures dans l'accès à l'eau. Dans l'ensemble, parmi ceux qui ont accès à l'eau, seuls 48,5% bénéficient du raccordement de la SDE contre 28,6% qui ont accès aux robinets publics ou forages. Aussi faut-il noter que

22,9% n'ont accès qu'à l'eau de puits. Si à Dakar 92% des ménages ont accès à l'eau de la SDE, ce taux est de 5,8% dans la région de Kolda, de 6,8% à Kédougou, de 5,9% à Sédhiou, de 27,4% à Tambacounda, de 19,3% à Matam. À Sédhiou et à Kolda, respectivement, 81,5% et 88,3% des ménages n'ont ni accès à l'eau de la SDE ou de robinets publics, mais plutôt à des puits ou d'autres sources. Globalement, les régions du Sud-Est semblent plus exposées à cette forme de précarité qui occasionne aussi une vulnérabilité sanitaire, notamment des enfants dans les zones en question.

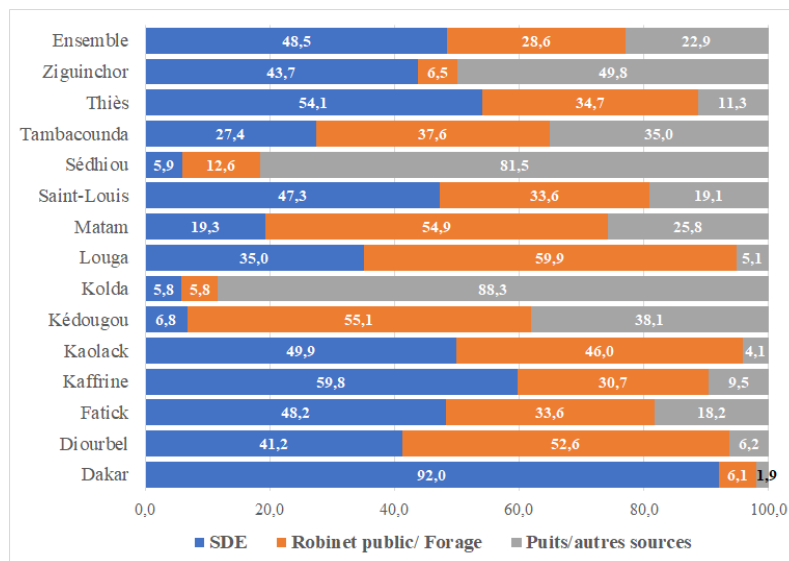
L'accès ou non à l'eau potable est révélateur d'autres formes de vulnérabilités, notamment sanitaires puisque les catégories les plus pauvres et n'ayant pas accès à l'eau potable sont plus exposées à certains risques comme les maladies/ infections. Cet indicateur est susceptible d'avoir un impact déterminant sur leurs conditions de vie et leur espérance de vie à la naissance. Aussi, cet indicateur est intrinsèquement lié au niveau de pauvreté des ménages. Les données montrent que plus on est pauvre et loin du centre, moins on est susceptible d'avoir accès à l'eau potable ; ce qui montre que ces inégalités sont surtout déterminées par des inégalités économiques entre les territoires (régions isolées, zones rurales, etc.).

**Figure 5: Sources d'accès à l'eau de boisson des ménages selon les quintiles de pauvreté (%)**



Source : ANSD (2021)

**Figure 6 : Sources d'accès à l'eau dans les ménages par région (%)**



\*  $p(\text{Chi}^2) = 0.000$

Source : LARTES 2023, à partir des données Jàngandoo (2019)

Au-delà de leurs faibles revenus, les ménages font aussi face à des difficultés et chocs qui les exposent davantage (paiement des frais de soins de santé, paiement des frais de scolarité de leurs enfants, etc.). Face à ces difficultés, tous les ménages n'ont pas les mêmes capacités de résilience et d'adaptation. Les difficultés financières liées parfois à ces chocs révèlent aussi les niveaux différenciés d'exposition et de vulnérabilité des ménages. Sur les 12 derniers mois avant l'enquête Jàngandoo (2019), au niveau national, 23,4 % des ménages enquêtés disent avoir été très souvent confrontés à des difficultés financières. Une bonne majorité (57%) de ces ménages disent avoir été de temps en temps confrontés à des difficultés financières ; et seulement 19,6% disent n'avoir jamais été confrontés à des difficultés financières sur les 6 derniers mois avant l'enquête. Globalement, les difficultés financières sont récurrentes chez les ménages puisque plus de 80% des ménages enquêtés disent avoir été confrontés soit très souvent soit de temps en temps à des difficultés financières au cours des 12 derniers mois. Ces difficultés restent plus accentuées chez certaines catégories qui, au-delà des difficultés conjoncturelles, subissent d'autres formes de discriminations liées au handicap ou plutôt aux rapports sociaux de sexe.

*« Je suis une personne en situation de handicap. Cela m'est arrivé à l'âge de 2 ans et demi, suite à un accident provoqué par un camion. Quelques années après, en 1984 j'ai perdu mon père. J'ai ensuite perdu ma mère en 2013. Mon mari a eu un AVC et il est finalement décédé en 2017. Tout cela était très dur et je continue de vivre avec ce handicap. À un certain moment j'avais des problèmes pour avoir des béquilles et je marchais à l'aide d'un bâton. Comme vous le savez avec le handicap au fur et à*

*mesure qu'on prend de l'âge ça devient de plus en plus compliqué. En plus de cela, je suis diabétique et les médicaments je dois les prendre de façon régulière. Cependant, j'ai souvent des difficultés à avoir de quoi les acheter. Parfois, je ressens des douleurs atroces à cause de la non prise des médicaments. Je cours ainsi un énorme risque surtout avec notre mode d'alimentation. J'ai trois enfants et parfois on a du mal à avoir de quoi acheter le petit déjeuner » (Femme, 49 ans, Dakar).*

D'une région à une autre, la fréquence des difficultés financières n'est pas la même. En effet, certaines régions, notamment celles du Sud, dépassent largement la moyenne nationale en ce qui concerne la part de ménages affirmant avoir été confrontés « très souvent » (23,4%) ou « de temps en temps » à des difficultés financières (57%). Dans les régions de Tambacounda, Sédhiou, Kolda et Kédougou, la part des ménages affirmant être « très souvent » confrontés à ces difficultés est respectivement de 35,7 %, 25,1%, 29,4% et 27,8%. Aussi, dans ces régions très peu de ménages disent n'avoir « jamais » été exposés à des difficultés financières avec un taux de 16,5% à Tambacounda, 11,8% à Sédhiou, et 13,4% à Kolda contre une moyenne nationale de 25,6%.

Il faut aussi considérer certaines régions dont les tendances sont en deçà des tendances nationales dans le niveau de fréquence des difficultés financières. C'est le cas de Dakar où 14,4% de ménages seulement disent avoir été confrontés très souvent à des difficultés financières lors des 12 derniers mois alors qu'au niveau national, la proportion est de 23,4%. Aussi, à Dakar, 33,7% des ménages disent n'avoir jamais été confrontés à des difficultés financières contre 19,6% au niveau national.

Ces difficultés des ménages sont très liées au niveau de vulnérabilité de certaines zones, notamment dans l'accès à l'emploi mais aussi dans l'incapacité des activités agricoles à satisfaire les besoins des ménages (lié parfois à la détérioration des sols) ; ce qui renforce la vulnérabilité des ménages qui ne peuvent pas s'appuyer sur leurs voisins et proches qui présentent les mêmes caractéristiques.

Une telle configuration a un impact sur les difficultés à payer les soins et les frais de scolarité des enfants dans ces zones. La pauvreté monétaire a ainsi une forte incidence sur la vulnérabilité sanitaire (frais de soins) et sociale (accès à l'école). Ainsi, en moyenne au niveau national, 19,6% des ménages ont « très souvent » des difficultés à payer les frais médicaux de leurs enfants. 54,8% sont confrontés de temps en temps à ces difficultés pour

faire face aux chocs liés à la maladie. Seul le quart (25,6%) des ménages affirme être à l'abri de ces difficultés à payer les frais médicaux de leurs enfants. On constate également plusieurs inégalités selon les régions et surtout les zones. La zone Sud-Est, notamment avec les régions de Tambacounda, de Sédhiou, de Kolda et de Kédougou sont dès lors les plus exposées à ces difficultés à payer les frais médicaux des enfants dans les ménages. Ces régions sont au-dessus de la moyenne nationale dans la part des ménages affirmant être confrontés très souvent à des difficultés à payer les frais de santé. Contre une moyenne nationale de 19,6%, cette part est de 25% à Sédhiou, 29% à Kolda, presque 28% à Kédougou. La région la plus exposée est de loin la région de Tambacounda avec ses 35%. À Tambacounda, plus de 83% des ménages affirment être confrontés soit très souvent soit de temps en temps aux difficultés de payer les soins de leurs enfants ; à Sédhiou, cette proportion est de 88,2%, 85% à Matam, 86,6% à Kolda et de près de 80% à Kédougou, 80,6% à Kaffrine, de plus de 84% à Fatick.

La part des ménages confrontés très souvent à ces difficultés reste plus faible à Dakar et à Thiès où elle est respectivement de 12,2% et de 9,9%. Conséquemment, dans ces deux régions, la part des ménages affirmant ne jamais être confrontés à ces difficultés est plus importante (21% à Thiès, 43% à Dakar). Saint Louis et Diourbel sont aussi au-dessus de la moyenne nationale dans la part des ménages affirmant n'être jamais confrontés à des difficultés pour payer les frais de santé avec respectivement 26,8% et 35,4%.

De fait, les chefs de ménages, sans couverture sanitaire, font ainsi un arbitrage sur les priorités entre les frais de santé de leurs enfants, leurs propres frais de santé, le loyer et les frais de scolarité. Cette situation rend leur précarité plus handicapante. Les témoignages recueillis illustrent cette tendance chez les plus pauvres à faire face difficilement aux frais médicaux.

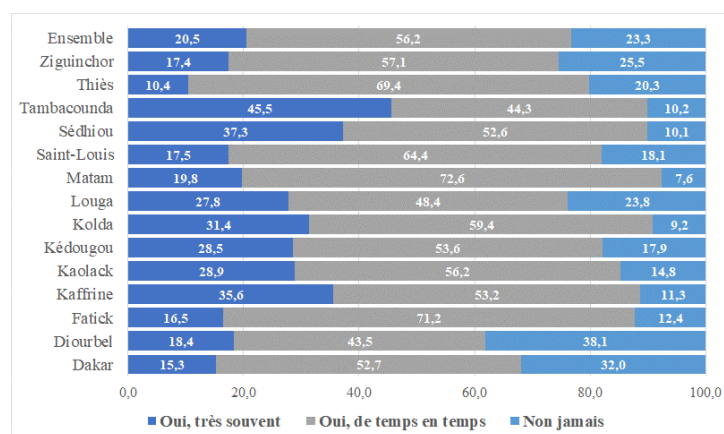
*« Je suis dans une famille démunie et je n'avais pas les moyens pour gérer toutes mes charges médicales. Mais avant d'en bénéficier, j'ai dépensé des milliers et cette somme je l'ai eu grâce à l'association « Ibadou Rahmane » dont je suis membre. Franchement les hôpitaux sont loin d'ici et je suis obligé de me réveiller très tôt pour prendre un taxi et y aller, et les moyens manquent. Aussi la prise en charge est minime par rapport à ma maladie. Même mon frère est décédé par faute de moyens. Il avait un problème d'urine et il nous le cachait parce qu'il sait que les charges médicales sont chères. Pourtant, c'est lui qui m'a aidé à bénéficier du plan Sésame » (Homme, 57 ans, Rufisque).*

À quelques exceptions près, cette même configuration d'inégalités se dessine dans les difficultés à payer la scolarité des enfants au cours des 12 derniers mois. Au niveau national, près du tiers des ménages seulement affirme être à l'abri de cette difficulté contre 52% à Dakar, 41% à Diourbel, 45% à Louga et 35% à Saint Louis. Les régions du Sud (Tambacounda, Kédougou, Kolda et Sédhiou), excepté Ziguinchor, sont en dessous de la moyenne nationale dans la part de ménages à l'abri des difficultés à payer les frais de scolarité.

Au niveau national, 66,6 % des ménages sont soit très souvent soit de temps en temps confrontés à cette difficulté à payer les frais de scolarité de leurs enfants. Cette proportion est moins importante à Dakar (47,7%) et à Louga (55%) et au-dessus de la moyenne dans les régions de Tambacounda (91,2%), Kolda (77,2%), Sédhiou (82,7%), Kédougou (79,1%).

Globalement, c'est surtout dans la zone Sud, notamment avec les régions de Kédougou, Kolda, Tambacounda et Sédhiou, où les ménages rencontrent plus de difficultés et pour payer les frais de santé et pour payer les frais de scolarité de leurs enfants. Mais, dans cette configuration, Ziguinchor se distingue très souvent avec moins de vulnérabilité par rapport au reste des régions du Sud.

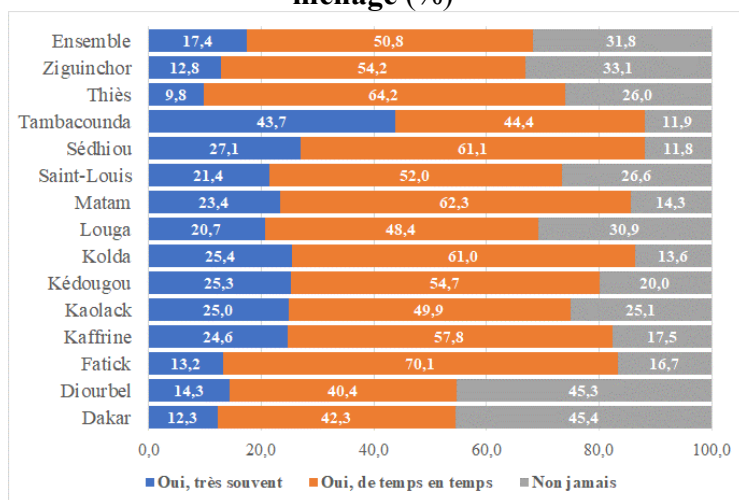
**Figure 7 : Difficultés financières des ménages au cours des 12 derniers mois (%).**



\*  $p(\text{Chi}^2) = 0.000$

Source : LARTES 2023, à partir des données Jàngandoo (2019)

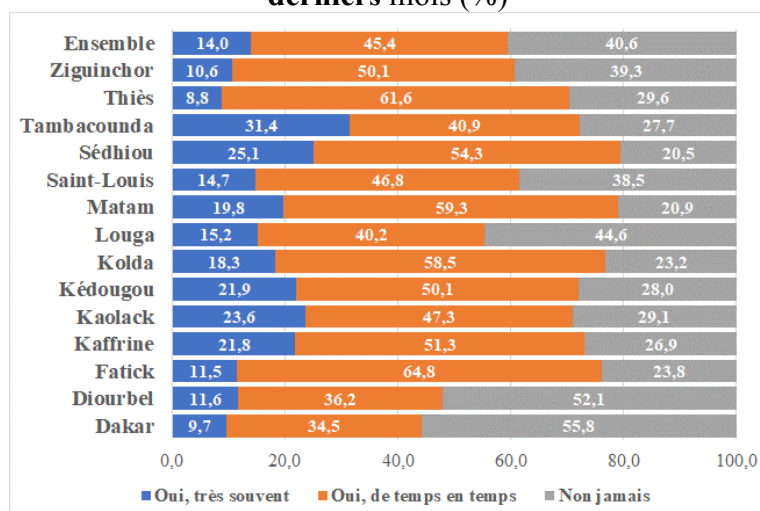
**Figure 8 : Difficultés à payer les frais médicaux d'un ou plusieurs enfants de votre ménage (%)**



\*  $p(\text{Chi}^2) = 0.000$

Source : LARTES 2023, à partir des données Jàngandoo (2019)

**Figure 9 : Difficultés à payer la scolarité des enfants de votre ménage au cours de 12 derniers mois (%)**



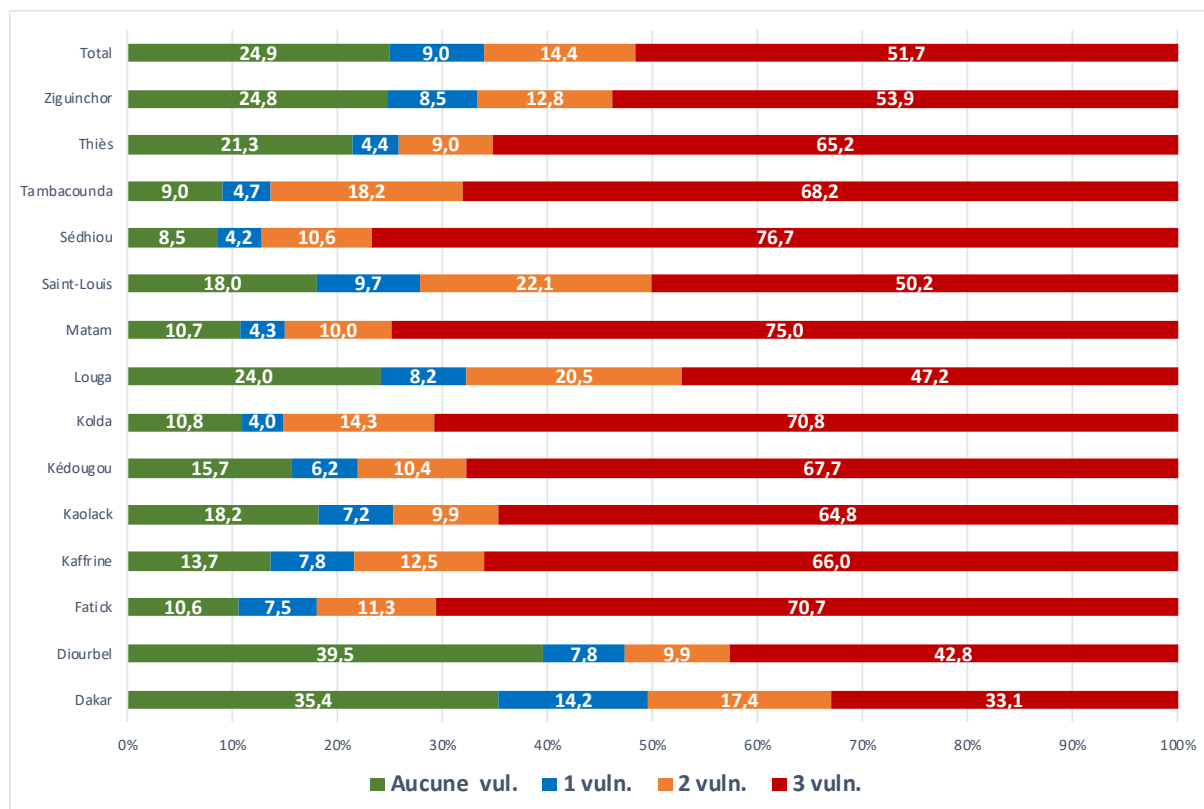
\*  $p(\text{Chi}^2) = 0.000$

Source : LARTES 2023, à partir des données Jàngandoo (2019)

La proportion des ménages cumulant plusieurs vulnérabilités est de l'ordre d'un peu plus d'un ménage sur deux, soit (51,7%) au niveau national. Cette distribution masque cependant plusieurs inégalités entre les régions. C'est surtout à Sédhiou (76,7%), Matam (75%), Kolda (70,8%), Fatick (70,7%), Tambacounda (68,2%) et Kédougou (67,7%) où l'on observe les plus importantes proportions de ménages cumulant trois vulnérabilités. Ces régions sont talonnées par Kaffrine (66%), Thiès (65,2%) et Kaolack (64,8%). Les régions de Ziguinchor (53,9%), Saint-Louis (52,2%), Louga (47,2%), Diourbel (42,8%) sont plutôt proches de la moyenne nationale. Dakar se détache des autres régions avec seulement 33,1% des ménages

qui sont confrontés à trois types de vulnérabilités. C'est aussi à Dakar (35,4%) et à Diourbel (39,5%) où l'on retrouve le plus de ménages ne souffrant d'aucune vulnérabilité.

**Figure 10 : Proportion de ménages par région selon le nombre de vulnérabilités (%)**



Source : LARTES 2023, à partir des données Jàngandoo (2019)

Les illustrations traduisent le cumul des vulnérabilités auquel les catégories les plus démunies font face. Ces récits présentent de manière explicite la « multidimensionnalité » du vécu de la vulnérabilité :

*« Vous savez moi je suis handicapé de même que ma deuxième femme en plus j'ai beaucoup d'enfants, donc beaucoup de frais entre les ordonnances, les frais de scolarité, les denrées alimentaires et plusieurs choses alors que je ne travaille pas, mais on rend grâce à Dieu. Nous vivons de la mendicité et il y a des bonnes volontés qui nous offrent de l'argent. Mes enfants vont à l'école mais il arrive des fois qu'on les renvoie pour cause de non-paiement de frais d'inscription ou de fournitures » (Homme, 73 ans, Dakar).*

*« Bon pour mon travail, je suis une vendeuse de « radi » (crème glacée). Je me débrouille pas mal car mon mari est un maçon qui n'a pas assez de moyens. Il peut rester deux mois sans travailler. Donc je préfère aller vendre des jus de bissap pour*

*l'appuyer dans la prise en charge de la famille. Mais finalement le destin a fait que j'ai subi un sort et depuis des mois je ne fais qu'aller à l'hôpital pour suivre un traitement. Je ne fais rien actuellement. Parfois nous avons un problème pour les denrées alimentaires comme le riz et l'huile. Ça peut aussi être un problème de dépenses ou d'habillement. Le plus souvent le paiement nous trouve dans des situations extrêmement difficiles où nous devons acheter l'huile et le riz ou bien tu vois que les enfants n'ont plus de chaussures. Tu les vois mettre des fils de fer pour que leurs chaussures tiennent » (Femme, 39 ans, Thiès).*

## **6.2. L'exclusion scolaire comme résultat des inégalités territoriales**

Les résultats du baromètre Jàngandoo montrent que l'exclusion scolaire persiste dans la mesure où elle touche dans la tranche d'âge 9 et 16 ans un enfant sur dix des 23 961 enfants enquêtés. Parmi les enfants "hors lieu d'apprentissage", ceux qui n'ont jamais fréquenté un lieu d'apprentissage représentent la moitié (50,1%). Ensuite, viennent ceux qui ont abandonné (48,3%) tandis que ceux qui sont renvoyés sont plus rares (1,6%). En outre, ceux qui ne fréquentent pas l'école formelle constituent 24,5% de l'ensemble des enfants enquêtés. Du point de vue des caractéristiques individuelles de ces enfants, il ressort que les différences entre garçons et filles ne sont pas significatives (49% chez les garçons et 51% chez les filles) au sein des enfants qui ne sont jamais inscrits dans un lieu d'apprentissage. Mais, quelques disparités selon le sexe sont notées pour ce qui est de l'abandon (53% pour les filles et 47% pour les garçons). Ce qui montre que le taux d'abandon est légèrement plus important chez les filles que chez les garçons.

Selon le milieu de résidence, il est noté que parmi les enfants vivant en milieu rural, 8% n'ont jamais fréquenté un lieu d'apprentissage contre 1% à Dakar et 2% pour les autres villes. Cependant, notons que pour l'abandon, les milieux rural et urbain présentent des taux relativement similaires puisque parmi tous les enfants vivant en milieu rural, 6% ont abandonné l'apprentissage contre 4% en milieu urbain autre que Dakar.

Une analyse de la dispersion géographique des enfants "hors lieu d'apprentissage" au niveau national montre des poches de rétention assez manifestes au niveau des régions de Matam, de Tambacounda et de Saint-Louis (entre 20 et 27%) en comparaison à des régions telles que Dakar, Ziguinchor et Sédhiou qui présentent des taux d'exclusion plus faibles (entre 3 et 5%).

Les résultats montrent également que cette distribution n'est pas homogène à l'intérieur des régions et que certains départements restent particulièrement touchés par l'exclusion à l'exemple des départements de Podor (39%), de Ranérou (33%), de Tambacounda (19,4%), Koumpentoun (18%) et Goudiry (16%).

L'absence ou l'éloignement d'une structure d'apprentissage pour les garçons (26%) comme pour les filles (28%) vient en premier lieu dans l'explication de ces tendances. D'autres raisons ayant trait au désintérêt des parents et/ou de l'enfant lui-même (17% chez les garçons et 18% chez les filles), à l'exercice de travaux domestiques (20% chez les filles contre 12% pour les garçons), aux problèmes économiques du ménage (14%) et enfin au défaut d'état civil (4% des garçons et 5% des filles) sont également évoquées.

L'analyse a montré que la majorité des exclus vivaient dans des ménages aux conditions de vie défavorisées. Parmi les enfants résidant dans des ménages "pauvres", 9% n'ont jamais fréquenté un lieu d'apprentissage et 7% ont abandonné l'apprentissage. La proportion des exclus est bien plus faible dans les ménages aux conditions de vie « moyennes » ou « bonnes » avec 2% par exemple chez ceux n'ayant jamais été dans un lieu d'apprentissage.

En définitive, l'étude fait ressortir que la région et le milieu de résidence ainsi que l'environnement familial (conditions de vie du ménage, niveau d'instruction du chef de ménage, etc.) sont les facteurs les plus déterminants de la non fréquentation d'un lieu d'apprentissage. Le genre apparaît important dans l'abandon du lieu d'apprentissage : les filles quittent le lieu d'apprentissage plus massivement et plus tôt que les garçons. Au regard de ces résultats, on retient que l'exclusion demeure un problème majeur du système éducatif sénégalais et qu'elle traduit les inégalités socio-économiques qui structurent la société.

Les données de Jàngandoo 2019 montrent aussi que beaucoup d'enfants ne fréquentent pas un lieu d'apprentissage pour diverses raisons parmi lesquelles on peut citer le manque de moyens financiers, les problèmes du handicap, l'activité économique, la charge de travail excessive et l'éloignement du lieu d'apprentissage. Toutefois, ceux qui fréquentent un lieu d'apprentissage ne sont pas à l'abri de ces facteurs de vulnérabilité susceptibles d'influer négativement leurs parcours scolaires. Parmi les élèves âgés entre 9 et 16 ans inscrits à l'école formelle au moment de l'enquête, notre étude montre que 20,1% présentent des facteurs de vulnérabilité pour leur éducation scolaire. Selon le milieu de résidence, on note que ces niveaux de

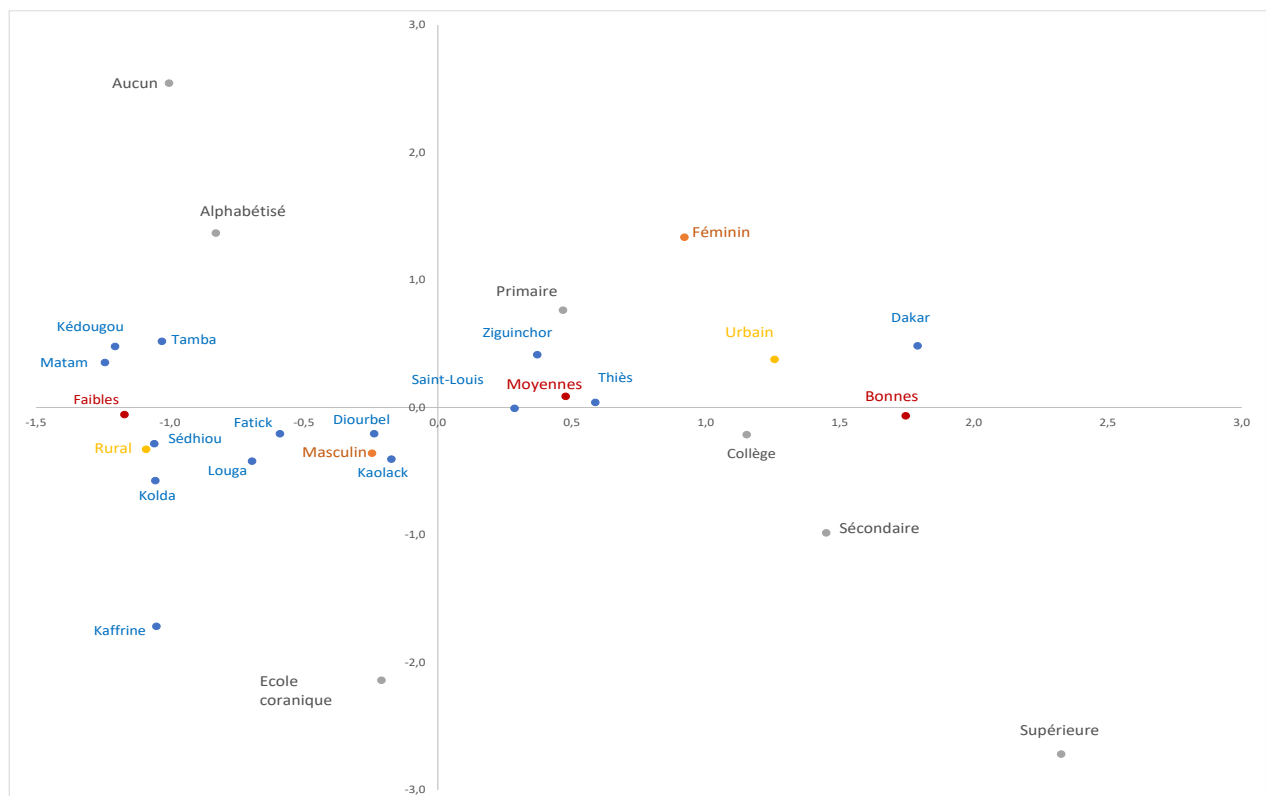
vulnérabilité sont plus marqués en milieu rural avec 22% contre 14,5% à Dakar. Sur le plan régional, les régions du sud et de l'est se distinguent défavorablement avec des taux de vulnérabilité de 38% pour Kolda, 34,5% pour Ziguinchor, 27,8% pour Kédougou et 27,6% pour Sédhiou.

### 6.3. Profil multivarié de vulnérabilité

Sur le plan national, l'analyse multivariée de l'analyse des correspondances multiples (ACM) révèle trois types de régions qui se distinguent ainsi (figure 8) :

- les plus vulnérables constituées par les zones du Sud et Est à l'exception de Ziguinchor plus le Nord en particulier Matam et le Centre, notamment Kaffrine ;
- les moyennement vulnérables regroupant l'ensemble des régions du Centre (à l'exception de Kaffrine) et celles du Nord dont Louga et Saint-Louis et ;
- les moins vulnérables que sont la zone Centre-Ouest constituée de Dakar et Thiès.

**Figure 8: Analyse en Correspondances Multiples sur les conditions de vie des ménages et leurs caractéristiques socio-démographiques**



Source : LARTES 2023, à partir des données Jàngandoo (2019)

Ces disparités reflètent la macrocéphalie qui a caractérisé pendant longtemps le développement territorial car elle a consisté en une concentration des équipements et des investissements dans la capitale sénégalaise au détriment des autres pôles territoriaux. La dernière décennie marque un tournant dans ce domaine en raison de la multipolarité de l'aménagement urbain qui a vu l'émergence d'importants pôles secondaires, notamment la région de Thiès avec l'expansion de la petite côte, la ville de Touba, la ville de Ziguinchor et celle de Saint-Louis. Il est à prévoir une déconcentration des vulnérabilités massives qui laisseront de la place à l'émergence de poches dans des espaces circonscrits. L'équité territoriale reste un enjeu de premier ordre.

Cette situation est déjà présente dans l'ensemble Centre-Ouest où Dakar est plombée par les périphéries des départements de Pikine et de Rufisque ainsi que certains quartiers populaires intra-urbains dont Grand Dakar, Rebeuss, Grand Yoff, Médina, Gueule Tapée. Il en est ainsi à Thiès où la périphérie tire la ville dans la précarité au moment où les départements de Mbour, Tivaouane et la nouvelle ville de Diamniadio deviennent les pôles de modernisation touristique et industrielle.

Le profil de vulnérabilité montre l'importance du sexe du chef de ménage. En effet, les ménages dirigés par des hommes sont plus exposés à vivre dans des conditions faibles. Il en est pareil des ruraux, et de ceux qui n'ont fréquenté que l'école coranique. Les ménages dirigés par des personnes non scolarisées constituent les profils les plus vulnérables. Les profils moyens sont davantage des citadins et des ménages dirigés par des femmes. Les chefs de ménages de ce groupe fréquentent davantage le primaire et le collège. Le groupe des moins vulnérables a suivi des études secondaires et dans une moindre mesure, l'enseignement supérieur. Ils résident en ville.

#### **6.4. Changements climatiques, environnement et vulnérabilités : les inondations et la dégradation des terres en question**

Dans un contexte marqué par le changement climatique, une urbanisation galopante et une forte pression sur les ressources, la question environnementale est au centre de la vulnérabilité des communautés. Certains groupes sociaux, notamment les plus vulnérables subissent plus fortement les effets de ce changement climatique. Les quinze dernières années sont marquées

par un mouvement massif d'exode et d'inondations, qui sont fortement liés aux changements climatiques. En effet, les sécheresses successives, la réduction des terres cultivables et la dégradation de la qualité des sols accélèrent le rythme de l'exode qui, dès lors, accélère l'urbanisation. Près de la moitié de la population sénégalaise vit en milieu urbain, dont plus de 76% dans les zones classées comme habitats spontanés. Les communautés, dans ces zones qui sont déjà fortement touchées par la pauvreté, sont les plus vulnérables à la récurrence des précipitations et aux inondations qu'elles provoquent.

L'impact de ces inondations dans une situation de croissance urbaine exacerbée et d'une occupation anarchique des espaces est amplifié par l'absence de réseaux fonctionnels de drainage des eaux pluviales, la faiblesse des politiques d'aménagement du territoire et le non-respect du plan directeur d'urbanisme. Les habitants venant des zones rurales se déplacent vers les zones périurbaines et forment des quartiers sans systèmes de drainage et de réseaux d'égouts. À Dakar, en l'espace d'une décennie, (1998-2008), près de 40% des nouveaux habitants se sont installés dans des zones à fort risque d'inondations selon le rapport de l'AFD (2017).

Le risque d'inondation est ainsi de plus en plus constant en raison des changements climatiques dans la région, qui occasionnent un niveau plus élevé de précipitations. Entre 2002 et 2005, il y a eu une augmentation de 35 % de la moyenne des précipitations. Ces risques sont aggravés par des changements dans l'utilisation des sols, en raison des cycles de sécheresses au cours des années 80 dans les zones rurales ; ce qui conduit progressivement à l'exode et à l'urbanisation. À partir du début des années 2000, avec la nouvelle poussée pluviométrique de 2005, de 2009 et 2012, Dakar a commencé à subir de fortes inondations dans des zones qui n'avaient jamais été inondées auparavant. Ces inondations sont causées par une quantité plus importante de précipitations annuelles. Elles ont eu des impacts démesurés sur les conditions socio-économiques de ces communautés des zones urbaines périphériques et de plusieurs zones rurales.

En 2009, des inondations ont détruit « 30 000 maisons à Dakar, touchant plus d'un demi-million de personnes et donnant lieu à 44,5 milliards d'USD de dommages et pertes ». Selon l'OCHA, entre 100 000 et 300 000 Sénégalais sont affectés par les inondations, dans des zones rurales (UNOCHA, 2013). En 2012, une autre inondation catastrophique a dévasté des infrastructures publiques déjà fragiles et contaminé plus de 7 700 sources d'eau potable. Ces dernières inondations auraient provoqué le déplacement de plus de cinq mille familles et

entraîné la contamination de 7700 sources d'eau potable. Ceci contribue à accentuer la vulnérabilité sanitaire des communautés concernées.

En moyenne, selon la note technique de l'AFD, plus de 14 000 personnes en moyenne par région étudiée (Matam, Fatick, Kaolack, Saint-Louis, Dakar, Ziguinchor, Sédhiou) sont exposées à un risque élevé d'inondation. Sur l'ensemble des régions analysées, il est estimé que plus de 97 000 personnes sont exposées à un risque très élevé d'inondation.

Les travaux de Sèye et Cissé montrent aussi à ce propos qu'à Yeumbeul, les personnes qui vivent dans ces quartiers depuis moins de 10 ans sont également moins touchées par ces vagues d'inondations. En termes plus simples, les maisons construites plus récemment, étant construites avec la prise en compte des risques, résistent plus à ces inondations. Le respect de ces normes reste plus difficile pour les familles dont les maisons sont plus anciennes. Dakar constitue une parfaite illustration de cette vulnérabilité avec 30% de sa population comptabilisée comme rurale. Dans un contexte d'urbanisation et de changement climatique où les politiques publiques semblent ne pas suivre, la situation perdure dans les quartiers périphériques. Les populations se déplacent dans des zones exposées aux inondations et peu assainies. Ce phénomène d'installation non planifiée et non organisée change l'hydrologie et fait obstacle à l'écoulement de l'eau.

Dans la banlieue de Dakar, ces inondations touchent de plus en plus de ménages. À Yeumbeul Nord par exemple, Selon Sèye et Cissé « 50,9 % des maisons ont été inondées en 2005, 65,4 % en 2012 et 72,6 % en 2009, année où les inondations ont touché le plus grand nombre de ménages du pays ». Cette étude a également révélé qu'un nombre de plus en plus important de maisons ont été inondées en 2009 et 2012 seulement. Il est clair que ces épisodes ont rendu les ménages de plus en plus vulnérables et qu'un ménage qui a déjà été inondé est fortement susceptible de subir une nouvelle inondation. Les inondations sont aussi une cause majeure de destruction des biens. L'étude de Sèye et Cissé (2017) montre que 63 % des ménages à Yeumbeul Nord ont perdu l'usage de leurs toilettes, de façon temporaire ou permanente. Elles affectent aussi les activités économiques de 62,3 % des ménages des quartiers inondés. Cela accroît la vulnérabilité économique de ceux qui dépendent de leurs revenus incertains.

Les inondations affectent aussi la santé de toute la communauté en ce qu'elles intensifient la présence de certaines infections et maladies comme le paludisme. Le paludisme est de loin la maladie la plus courante, avec 93 % des ménages touchés selon Sèye et Cissé. 53,1 % des ménages enquêtés à Yeumbeul Nord ont aussi subi l'effet des inondations sur la scolarité de leurs enfants (rues impraticables, perturbations horaires, écoles inondées ou accueillant des sinistrés, etc.).

Les changements climatiques ont aussi un impact considérable sur la dégradation des terres et la désertification. Au Sénégal, ces phénomènes renvoient à la diminution de la capacité productive des terres arables due à des facteurs tels que les érosions hydriques et éoliennes, la salinité, l'acidité, les pratiques culturales inappropriées avec comme conséquence majeure une augmentation de la pression humaine sur les forêts à la recherche de terres cultivables selon Abdou Salam Fall (2015). Globalement, selon Fall, près de 34% des terres du Sénégal sont dégradées soit sous formes biologiques et chimiques, soit sous formes physiques, etc. Néanmoins, ces formes n'ont pas la même intensité de dégradation.

En effet, 17% des terres dégradées sont dans une situation de forte dégradation, alors que 70% d'entre elles sont affectées de façon modérée et seulement 13% sont légèrement touchées (CSE 2014). La dégradation des terres au Sénégal contribue substantiellement à la diminution de la capacité productive des terres arables. Elle constitue aussi une contrainte majeure pouvant peser sur le développement économique et l'atteinte de la sécurité alimentaire. Ce phénomène touche surtout les catégories les plus vulnérables en remettant en cause leur sécurité alimentaire.

Les terres dégradées du Sénégal sont localisées dans les parties nord et centre-ouest du pays ainsi que dans certaines poches du Sud. Au nord, ce sont les départements de Podor et de Dagana qui sont les plus affectés par le phénomène, tandis qu'au Centre-Ouest, la quasi-totalité des départements du bassin arachidier, de la zone sylvopastorale et de la zone des Niayes est touchée. Dans le bassin arachidier, c'est l'extension des superficies cultivables au détriment des pratiques de jachères qui, ajoutée à la salinisation des terres et à l'érosion hydrique sévère accentuent la dégradation dans cette partie du pays.

## **6.5. L'insécurité alimentaire et la malnutrition en question**

La sécurité alimentaire est un enjeu principal dans la problématique de la dégradation des terres et de la migration des ruraux vers les centres urbains restent toujours d'actualité. La chronicité de l'insécurité alimentaire a érodé la résilience des populations et les a fortement exposées à des risques multiples. Dans l'Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire et la Nutrition (ENSAN, 2013), il est montré que les résultats de « l'insécurité alimentaire suivent les mêmes tendances observées en 2010 lors de l'Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition (AGVSAN) ».

La Casamance, représentée par les trois régions administratives que sont Ziguinchor, Sédhiou et Kolda, se montre la zone la plus vulnérable. En milieu rural, les prévalences les plus élevées sont enregistrées dans les régions de Ziguinchor avec 67,6 %, de Sédhiou avec 66,9 % et de Kolda avec 50 %. Les milieux urbains de Sédhiou et Ziguinchor ont aussi des taux élevés d'insécurité alimentaire avec 47% et 66% des ménages (ENSAN, 2013).

Les tendances de l'enquête 2019 ne sont pas loin de celles de 2013 en termes d'inégalités territoriales : Les régions les plus en insécurité alimentaire se trouvent au Sud, au Centre et à l'Est du pays. Il s'agit de Kédougou (35,9%), de Kaolack (22,9%), de Tambacounda (20,4%), de Kolda (18,5%) et de Sédhiou (18%). La sécurité alimentaire est meilleure dans les régions de Thiès (99,5%), Ziguinchor (98,0%), Fatick (97,9%), Diourbel (97,6%) et Louga (96,1%). Les ménages en insécurité alimentaire modérée ont une consommation alimentaire limite. Ils consacrent entre 65 et 75% de leurs dépenses à l'alimentation et adoptent des stratégies d'adaptation de crise.

L'enquête ENSANR (SECNSA, 2019), montre également que la prévalence de la malnutrition chronique est de 19,0 % au niveau national dont 6,5 % de la forme sévère. Six (06) régions (Kaffrine, Kolda, Louga, Matam, Sédhiou, Tambacounda) et le département de Podor présentent des prévalences supérieures au seuil définissant un niveau de situation élevée ou préoccupante selon la nouvelle classification de l'OMS. La prévalence la plus élevée est observée dans la région de Sédhiou (28,7%) et la plus faible prévalence dans la région de Dakar avec 9,7 %. Il faut noter qu'il y a plus d'enfants malnutris chroniques (22,7%) dans les ménages qui sont en insécurité alimentaire contre (21,0%) de malnutris chroniques dans les ménages présentant une sécurité alimentaire. L'insécurité alimentaire est

plus enlevée en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, la prévalence de l'insécurité alimentaire est deux fois plus élevée chez les ménages ruraux (11,7%) que chez les ménages urbains (4,8%).

Les déterminants de l'insécurité alimentaire sont essentiellement liés d'abord à l'environnement écologique, social et institutionnel (Chocs climatiques : dégradation des terres, inondation, sécheresse, salinisation, invasion acridienne ; faiblesse des investissements structurants : pistes de production, routes, ponts, barrages, infrastructures sanitaires et en formations agricoles, énergie, eau, usines de transformation ; non maîtrise des circuits de commercialisation). Ensuite, ils sont liés à la faible productivité agricole, au médiocre rendement de productions agricoles dû à la non maîtrise ou au non-respect des itinéraires techniques. Enfin, ils sont liés aux déterminants structurels que sont les investissements en infrastructures, et l'équipement de conservation et de transformation des produits agricoles et halieutiques.

La vulnérabilité alimentaire est très liée aux autres formes de vulnérabilités, notamment économique et environnementale. En d'autres termes, la vulnérabilité économique peut conduire à l'insécurité alimentaire, et les effets du changement climatique peuvent avoir un impact sur l'insécurité alimentaire.

Les données de l'enquête ENSANR (2019) révèlent qu'au Sénégal, le niveau de l'insécurité alimentaire est de 7,7% de ménages en situation d'insécurité alimentaire (modérée ou sévère). Les plus touchés sont les ménages dirigés par des hommes (8,5%) alors que pour les ménages dirigés par des femmes, cette prévalence est de 6%. Mais, à l'intérieur des ménages dirigés par des femmes, les plus touchés sont ceux âgés entre 45 et 54 ans (8,1%).

Le niveau d'instruction est très déterminant dans la sécurité alimentaire des ménages. Les ménages en insécurité alimentaire sont, pour la plupart, ceux dont le chef de ménage a un niveau d'instruction coranique uniquement (10,3%), suivis de ceux qui n'ont aucun niveau d'instruction (7,7%). Ceux qui ont un niveau d'instruction supérieur (6,5%) sont moins touchés par l'insécurité alimentaire.

Mais, ce tableau présente plusieurs disparités régionales et départementales. En réalité, c'est ainsi que la région de Kédougou qui est la plus touchée (35,9%), suivie de la région de

Kaolack (23%), de Tambacounda (20,5%), de Kolda (18,5%) et de Sédhiou (17,9%). Globalement, la zone Sud-Est est fortement touchée par l'insécurité alimentaire (IA). À l'intérieur de ces régions, il y a également beaucoup de disparités selon les départements. À l'intérieur de ces régions, il y a également des disparités entre les zones rurales et les zones urbaines. Les zones rurales sont fortement touchées à l'intérieur de ces régions qui sont les plus exposées avec une prévalence rurale à Kédougou (37,2%), Kaolack (31,5%), Kédougou, Tambacounda (28,7%), Kolda (23%), Sédhiou (22%).

Au niveau national, le milieu rural enregistre la plus grande proportion de ménages en insécurité alimentaire avec 11,7% contre 4,8% en milieu urbain. Ce qui montre qu'au niveau national aussi, les ménages ruraux sont plus exposés que les ménages urbains.

Au niveau départemental, c'est Salémata qui enregistre le plus de ménages en IA avec 58,5%, suivi de Koumpentoum avec 32,5%, de Kédougou avec 32,5%, de Goudiry avec 29,7%, de Saraya avec 27,9%, de Nioro avec 27,7%, de Guinguinéo avec 21,7%, de Goudomp avec 20,5%, de Kaolack avec 20,4% et de Vélingara avec 20,3%.

*« Quand tu vis dans un quartier et que tu es pauvre, les gens le savent. Je préparais le repas après 12 et quelques et tout le monde le savait. Alors que les enfants devaient d'abord manger avant de partir à l'école. Je vivais à côté d'une école coranique, quand je n'avais pas de quoi préparer pour les enfants, le Serigne m'offrait du riz et je faisais cuire ça pour les enfants. Avant que je n'obtienne la bourse, c'était très difficile. J'entretiens seule ma famille, car mon mari est décédé très tôt ». (Femme, 63 ans, Fatick).*

### **Encadrés : Quelques récits de vie de personnes vivant dans une situation d'extrême vulnérabilité**

*Mon papa est une personne qui a un âge avancé, ma maman est décédée. Je vis avec mes enfants et leur papa est décédé. C'est moi qui subviens à leurs besoins. C'est pour cela que j'ai été sélectionnée pour faire partie du programme. Je travaille au poste comme bénévole et je gagne 20000f qui ne sert pas à grand-chose. On est juste animé d'un esprit patriotique. On travaille pour notre communauté. C'est ce qui nous retient encore dans ce travail. Je suis mère de famille, c'est moi qui endosse les charges du ménage, je n'ai aucun soutien car n'ayant qu'un petit frère qui est encore enfant. En fait, j'ai aussi deux petites sœurs, en plus de mes enfants qui sont tous sous ma responsabilité. (Femme, 49 ans, Fatick)*

*Rien n'est plus difficile que d'être un handicapé et qu'on ait largement le droit d'entrer dans les bus et qu'on ne nous donne pas la possibilité de le faire. C'est beaucoup plus visible avec les handicapés qui ont des béquilles ou qui ont des chaises roulantes. Moi qui vous parle, je suis tombé d'un bus un jour parce que le chauffeur a démarré avant que je ne monte dans le bus. Si je n'avais pas fait attention, j'allais tomber durement. En plus, il est très difficile de monter dans les bus avec ces marches-pieds. (Homme, 40 ans, Fatick)*

*Je travaillais comme agriculteur mais je suis diabétique et mon état de santé ne me permet plus de travailler dur dans les champs. Étant marié et père de 6 enfants, j'avais besoin d'aide pour survivre. Dès fois je suis obligé de faire des emprunts chez des amis et tu sais mieux que moi c'est un peu gênant en tant qu'homme de demander de l'aide tout le temps. (Homme, 50ans, Kaffrine)*

#### **6.6. De la fabrique des vulnérabilités : comprendre les processus de construction au Sénégal**

Différentes théories ont été élaborées dans des contextes variés pour expliquer les processus par lesquels les processus de vulnérabilité se construisent. Robert Chambers (1989) a mis en relief que le fait que les individus ou ménages seraient plus ou moins vulnérables en fonction de leur résistance et de leur capacité à protéger leurs moyens d'existence. Pour cet auteur, il semblerait que les causes de la vulnérabilité sont individuelles et son vécu est tout aussi individualisé. Il faut reconnaître que cette vision s'inscrit davantage dans l'étude de sociétés avec liens sociaux distendus. À la différence de cette approche libérale, Amartya Sen (1999) considère que les vulnérabilités sont la résultante de "déshabilitations" des groupes sociaux qui perdent ainsi leurs capacités à valoriser les potentialités. Dans cette perspective, la vulnérabilité n'est plus vécue comme une situation individuelle mais plutôt par des communautés de destin de groupes sociaux qui partagent les mêmes caractéristiques. Quant à Robert Holzmann (2001), son analyse repose sur la non planification des risques encourus par des groupes sociaux spécifiques qui sont dans l'antichambre de la pauvreté. Cette situation est

à l'origine des formes d'exclusion qui peuvent conduire à la désaffiliation et la relégation sociale.

Ce que ces théories ont en commun est d'établir le lien entre les vulnérabilités et la pauvreté alors qu'auparavant la pauvreté avait été surtout analysée selon l'état présent de situations des individus en prise avec des manques, privations et exclusions. Le recul dans le passé afin de déterminer comment les facteurs de causalité se sont accumulés a été surtout le fait des analyses longitudinales qui sont à l'opposé des analyses transversales. Ce sont ces dernières approches fondées sur des biographies qui ont mis en relief la pauvreté dynamique ayant comme spécificité de mettre le focus sur les vulnérabilités et leur processus de fabrique dans la durée.

Notre approche de la vulnérabilité se fonde également sur cette conception complexe, faisant appel à ses différentes dimensions. Pour comprendre les différents résultats que nous avons présentés, il faut donc les réinscrire dans des logiques d'interdépendance plus globales sans lesquelles ils ne peuvent être compris.

**Le premier bloc des ressorts : La gouvernance et iniquité territoriale.** Les politiques n'ont pas ciblé les inégalités fortes afin de les résorber. Dans certaines situations, elles ont contribué à les accentuer faute d'avoir mis en place des dispositifs adaptés à l'environnement culturel socio-économique et politique. Par exemple, certains groupes vulnérables n'ont pas trouvé le ciblage adéquat pour disposer des ressources publiques à leur épanouissement. Certains territoires ont été laissés en rade posant de fait la question de l'équité territoriale des politiques publiques.

Les politiques publiques ne reflètent pas la souveraineté du pays dans différents domaines où l'on peut observer des formulations de stratégies nationales similaires d'un pays à l'autre. L'insuffisante prise en compte des évidences scientifiques dans l'élaboration des politiques publiques constitue une entrave à la gouvernance. Les investissements publics sont quelques fois orientés vers les zones où la clientèle politique est la plus habile à mettre la pression sur les gouvernants. Lorsque certains groupes d'intérêt prennent en otage les décideurs, il en résulte un ciblage qui ne profite pas aux ayants droits et au plus grand nombre. Les effets de cette gouvernance se traduisent par :

- **Le déficit d'investissements structurants et d'équipement**, d'accès à des services qui sont la conséquence de la répartition spatiale et territoriale.

- **Les difficultés d'accès, le coût élevé et la faible qualité des services** (alimentation, santé, scolarité, qualité des apprentissages, logement, équipement ménager, transport, accès à l'eau) qui entraînent des fragilités dans le vécu des ménages et des acteurs. Cette situation se traduit par l'impossibilité d'épargner à partir des revenus des actifs. Ils sont dans l'incapacité à se défendre face à de nouveaux chocs.
- **La ruralité et le manque d'éducation** : les deux variables les plus ségrégatives de toutes demeurent le fait d'habiter en milieu rural et le manque d'éducation. Déjà en 2008/2009, 80% des pauvres chroniques étaient des ruraux et non instruits.
- **La faiblesse des systèmes de protection sociale** : les systèmes de protection sociale sont d'ordre horizontal, mais ils n'ont pas pu résister du fait de l'absence de solidarité verticale portée par l'État et les collectivités. (Effets de plans d'ajustement structurel et la conséquence des politiques sociales qui ont disparu).

**Le deuxième bloc de ressorts : Sociétés et mécanismes endogènes.** Les sociétés vont trouver en elles-mêmes des ressources qui contribuent à accentuer les conditions des plus pauvres. Ces ressources se traduisent par :

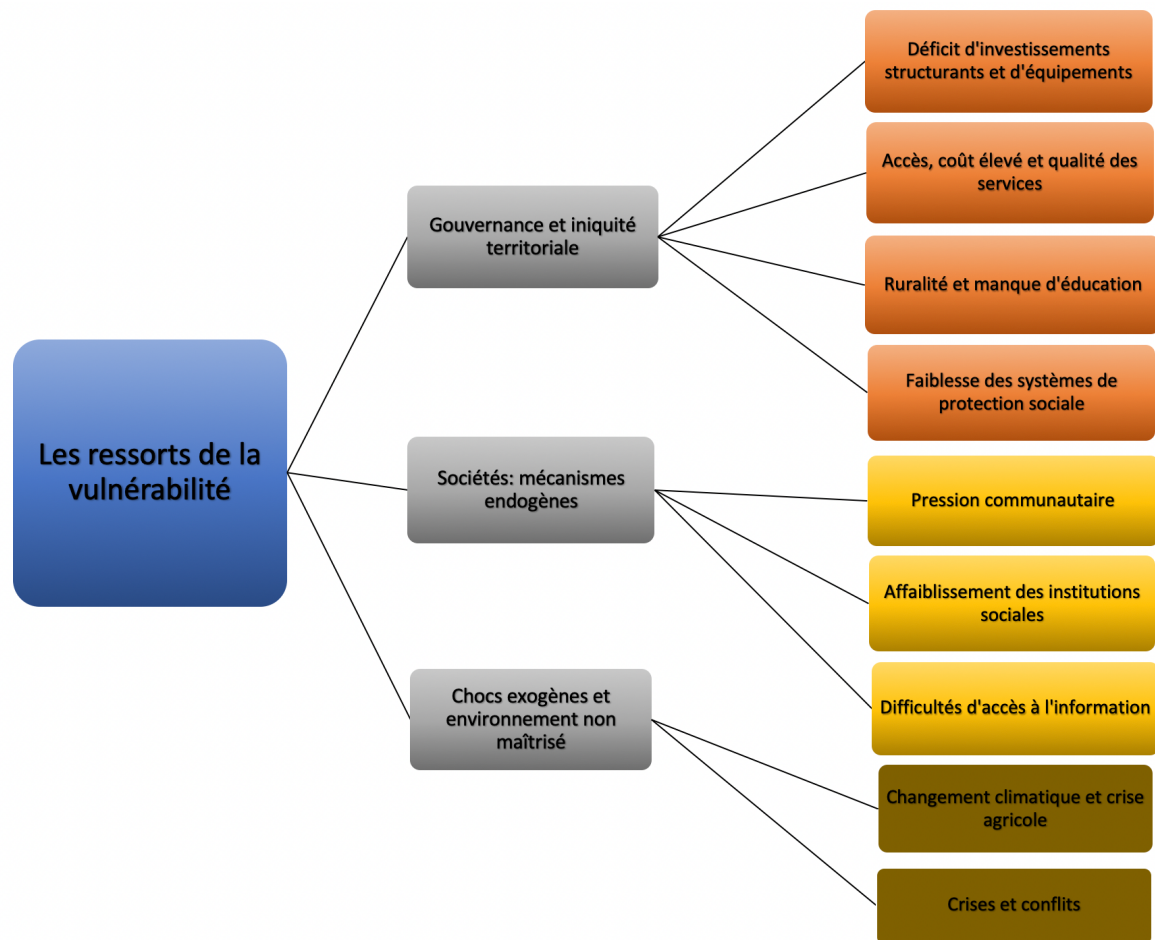
- **Les institutions sociales (famille, quartiers, associations, genre, générations) sont affaiblies** et leur phase de restructuration n'a pas permis suffisamment de ressorts pour amener leurs membres à résister et à développer des mécanismes d'adaptation suffisamment forts.
- **La forte pression communautaire.** Le mécanisme de solidarité dans une société fortement communautaire entraîne des obligations au partage des ressources du moins à la prise en charge de l'économie domestique par les actifs salariés peu nombreux.
- **Les difficultés d'accès à l'information**, qui sont brouillées par les rumeurs, les fausses nouvelles, la facilité d'accès à des stéréotypes et autres biais via le digital. Cette abondance d'informations contradictoires et erronées rend inaudible l'information institutionnelle provenant de sources autorisées. Il en a été ainsi durant la Covid-19 comme l'ont illustré les réticences à la vaccination et au respect des mesures barrières.

Le brouillage de l'information intervient durant les situations de crises et de conflits divers (crise alimentaire inhérente au conflit russo-ukrainien, crise sécuritaire dans le Sahel).

**Le troisième bloc de ressorts : les chocs exogènes et la non maîtrise de l'environnement**  
**qui se manifestent par :**

- **Les crises économiques, financières et sanitaires** ayant entraîné des chocs exogènes qui ont favorisé davantage de dépendance de l'économie sénégalaise face aux systèmes de régulation internationale.
- **Le changement climatique et la crise agricole** : en tant que pays sahélien, la sécheresse et les changements climatiques ont obéré les ressorts de la production rurale initialement tournés vers la consommation des ménages. Au plan climatique, les inondations ainsi que la détérioration des terres sous le feu de l'acidification et de la salinisation des terres, en plus de l'érosion hydrique et éolienne, ont accentué les migrations vers les villes et l'international. L'agriculture a été confrontée à sa dépendance vis-à-vis de la pluviométrie ainsi que de son sous-équipement, voire de la faible maîtrise des itinéraires techniques par les producteurs. Il en résulte une production agricole faible, des pertes post récoltes importantes et l'exposition à un déficit des dispositifs de stockage et de conditionnement, voire de transformation.

Le schéma qui suit traduit les articulations entre les différents ressorts des vulnérabilités et leurs manifestations.



Source : LARTES (2023)

L'ensemble de ces vulnérabilités sont d'ordre structurel laissant peu de place aux groupes sociaux concernés la capacité de riposter de manière durable. Il n'empêche que des acteurs sociaux ont développé des formes de résilience grâce auxquelles leur survie a pu se réaliser.

Face à ces contraintes d'ordre structurel, la marge d'action des acteurs s'est rétrécie tout en laissant des espaces libres que les acteurs ont utilisés pour bricoler au quotidien. En effet, les acteurs ont développé des initiatives le plus souvent informelles pour tenter de transformer leurs vulnérabilités en opportunités d'action. Les acteurs ont réinventé leurs espaces de vie et bâti des mouvements sociaux qui ont relayé et amplifié leurs actions. Il en a découlé des sursauts qui apparaissent comme des innovations sociales pour faire face aux vulnérabilités. Les actions résilientes s'inscrivent dans cette perspective et montrent comment les mouvements sociaux ont été capables d'indiquer la voie à suivre pour vivre et corriger les inégalités.

De nouveaux défis se posent à présent avec un élargissement de la classe moyenne, une amélioration du ciblage des investissements publics et une gouvernance multidimensionnelle

fondée sur la concertation entre l'État et les autres acteurs (privé, société civile, collectivité territoriale, autorités coutumières et religieuses, presse et citoyens via les réseaux sociaux).

Le modèle d'urbanisation non maîtrisé accentue les vulnérabilités et pose l'enjeu de la planification du développement territorial équitable. La structure démographique de la population présente des projections d'un dédoublement des actifs comparés aux inactifs. Une telle situation ouvre la voie à un bonus démographique synonyme de décollage économique dans les conditions d'un pays qui doit investir principalement sur la qualité du capital humain (éducation, santé, protection sociale et migration) et sur des bassins massifs d'emploi de qualité.

Globalement, toutes ces opportunités généreront de nouvelles formes de vulnérabilités dont la résolution sera fonction de l'adéquation des politiques aux besoins sociaux en forte croissance.

## Conclusion

Ce rapport présente l'état des vulnérabilités au Sénégal. Il systématise les résultats de plusieurs années de recherche sur les vulnérabilités au Laboratoire de Recherche sur les Transformations économiques et sociales (LARTES-IFAN).

En se fondant sur une approche mixte (qualitative et quantitative), l'étude de capitalisation est revenue sur les différentes dimensions des vulnérabilités sans pour autant perdre de vue leur complexité (interdépendance).

Les résultats montrent que le taux de pauvreté, bien qu'ayant baissé de 5 points entre 2011 et 2018, reste fort au niveau national (estimé à 37,8% en 2019). Entre 2011 et 2019, le nombre de pauvres a augmenté de 200 048 personnes, soit de **3,4%** en valeur relative. Les données de l'ANSD, issues de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) de 2021 montrent que les inégalités se sont accentuées en milieu urbain de Dakar (1,4 point) alors qu'une légère réduction des écarts de niveaux de vie est constatée en milieu rural (-2,4 point) et des autres milieux urbains (-0,9 point).

Globalement, les résultats de l'étude montrent un fort ancrage de la vulnérabilité dans les territoires de l'intérieur, loin des grands centres urbains. Cette vulnérabilité se manifeste par la persistance des faibles conditions de vie des ménages et de fortes inégalités entre les régions.

Une bonne partie de la population vit dans des conditions précaires. Les régions du Sud et de l'Est présentent le plus de caractéristiques de vulnérabilité dans les conditions de vie. La région de Kolda présente le niveau de vulnérabilité des ménages le plus élevé, suivie par Kédougou (77,3%), Sédhiou (76,9%), Matam (66,2%), Tambacounda (59,2%) et Kaffrine (57,3%). Thiès (9,2%) et Dakar (11,6%) constituent les deux régions les moins vulnérables.

Les ménages sont souvent confrontés à des difficultés financières qui remettent en cause leurs capacités à payer les frais de santé et de scolarité. Au niveau national, 19,6% des ménages ont très souvent des difficultés à payer les frais médicaux de leurs enfants, 54,8% sont confrontés de temps en temps à ces difficultés pour faire face aux chocs liés à la maladie. À cela, s'ajoute une faible couverture sanitaire (protection sociale) qui renforce leur niveau de vulnérabilité sociale et sanitaire.

L'accès au service sociaux de base (accès à l'éducation, à la santé, à l'eau, à l'électricité), en raison du déficit d'investissement et d'équipement dans les régions de l'intérieur, reste très faible. L'accès à l'eau potable et à l'électricité sont loin d'être des acquis pour une bonne partie des ménages, notamment en milieu rural. Cette même tendance dessine dans les

inégalités scolaires, avec un niveau d'abandon et d'exclusion plus important dans les zones rurales que dans les zones urbaines. En résumé, les données montrent que plus on est pauvre et loin du centre (Dakar/ Thiès), plus on subit le poids des inégalités territoriales dans l'accès aux services sociaux de base (santé, école, électricité, eau, etc.). Ce constat montre que ces inégalités sont surtout déterminées par des inégalités économiques entre les territoires (régions isolées, zones rurales, etc.).

Dans l'éducation, une analyse de la dispersion géographique des enfants "hors lieu d'apprentissage "au niveau national montre des proportions importantes au niveau des régions de Matam, de Tambacounda et de Saint-Louis (entre 20 et 27%) en comparaison à des régions telles que Dakar, Ziguinchor et Sédhiou qui présentent des taux d'exclusion plus faibles (entre 3 et 5%). Les résultats montrent également que certains départements restent particulièrement touchés par le phénomène à l'exemple des départements de Podor (39%), de Ranérou (33%), de Tambacounda (19,4%), Koumpentoun (18%) et Goudiry (16%). L'analyse a montré que la majorité des exclus vivaient dans des ménages aux conditions de vie défavorisées. Toutes ces observations justifient la pertinence de mettre en place des politiques publiques plus sensibles à l'égalité territoriale pour agir de manière plus structurelle sur les différentes formes de vulnérabilités.

Ces différentes formes de vulnérabilités, combinées aux changements climatiques, contribuent à développer l'exode vers les zones urbaines où se concentrent de plus en plus les masses dans des conditions plus ou moins difficiles. Si Dakar et les grands centres urbains (Saint-Louis, Ziguinchor, Thiès) semblent globalement moins touchés par cette tendance, ils sont caractérisés par de fortes inégalités entre les départements, (Pikine, Keur Massar, Guédiawaye etc.), qui présentent un profil de forte vulnérabilité, notamment lié aux inondations, à l'assainissement, aux charges de logement, etc.

Les quartiers périphériques de Dakar (Guédiawaye, Parcelles assainies, Pikine, Yeumbeul et Keur Massar, etc.), depuis plus d'une vingtaine d'années, continuent de subir ces effets du changement climatique et de l'urbanisation. L'effet combiné de l'urbanisation, de l'évolution démographique et des changements climatiques occasionnent de plus en plus d'inondations dans ces quartiers où l'assainissement et l'installation n'ont pas été planifiés. Tous ces facteurs rendent les habitants des périphéries de Dakar et des nouveaux centres urbains (Touba) plus vulnérables aux précipitations. Entre 2005 et 2022, cette situation est en train de

devenir endémique avec des conséquences graves sur les communautés (déplacements, morts, perturbation du calendrier scolaire, maladies, etc.), renforçant ainsi la vulnérabilité des catégories les plus précaires.

Les effets du changement climatique, avec les sécheresses répétitives, la salinisation et la dégradation des sols contribuent aussi à accentuer l'insécurité alimentaire, notamment en zones rurales. Si au niveau national, l'insécurité alimentaire est de 7,7%, cette configuration cache plusieurs inégalités entre les régions, avec Kédougou qui est la plus touchée à 35,9%, suivi de la région de Kaolack à 23%, de Tambacounda à 20,5%, de Kolda à 18,5% et de Sédhiou à 17,9%. Globalement, la zone Sud-Est est fortement touchée par l'insécurité alimentaire. Les zones rurales sont fortement touchées à l'intérieur de ces régions qui sont les plus exposées avec une prévalence rurale à Kédougou (37,2%), Kaolack (31,5%), Kédougou, Tambacounda (28,7%), Kolda (23%), Sédhiou (22%).

À ces enjeux s'ajoute le niveau de dépendance extérieure auquel le Sénégal est exposé pour sa sécurité alimentaire. Cette forte dépendance exacerbe la vulnérabilité alimentaire en ce sens que le moindre choc extérieur (pandémie, conflits, etc.) est susceptible de perturber les prévisions et contribuer à une inflation des prix. La pandémie de COVID-19 et la crise russo-ukrainienne laissent ainsi présager une aggravation de ces vulnérabilités en raison de l'inflation et particulièrement de la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie. Elles sont également accentuées par les changements climatiques, l'urbanisation incontrôlée, la détérioration des terres. L'ensemble de ces résultats appelle à la formulation de politiques efficaces de soutien envers les plus vulnérables. Une gouvernance plus équitable permettrait à court terme d'améliorer les conditions de vie et les droits des plus pauvres.

## **Recommandations**

Ces recommandations sont présentées par bloc de vulnérabilités.

### **Bloc 1 : Gouvernance et iniquité territoriale**

- De fortes inégalités persistent dans les différentes formes de vulnérabilités entre les régions. Malgré les différentes interventions et politiques mises en place depuis quelques années, le déséquilibre des investissements demeure. Face aux déséquilibres à la défaveur des zones périphériques, il convient d'identifier les gaps dans les programmes qui expliquent ces inégalités dans l'accès à l'eau, à la santé, à l'électricité, etc. Cela passe par l'analyse des orientations des investissements et leur articulation avec les évidences scientifiques.
- La vulnérabilité liée à l'accès aux soins constitue la forme la plus accentuée de vulnérabilité des ménages. Pour agir sur cette vulnérabilité, il faut contribuer à améliorer la couverture sanitaire des groupes sociaux les plus vulnérables pour réduire les inégalités dans l'accès à la santé, à l'éducation et à l'expression de leurs droits. Pour apporter une solution durable, il est nécessaire de renforcer et de valoriser les formes communautaires de protection sociale.
- Les régions du Sud et de l'Est semblent également plus touchées par la vulnérabilité alimentaire et les difficultés financières. Afin d'atténuer l'ampleur des chocs et d'améliorer les conditions de vie, il est urgent de focaliser les interventions sur les zones les plus vulnérables (Kolda, Kédougou, Kaffrine, Matam, notamment pour leur insécurité alimentaire et l'ampleur de la malnutrition des enfants).
- Compte tenu de la forte présence de la vulnérabilité dans les périphéries des grandes villes, il est nécessaire, d'une part, d'intégrer pleinement les poches de pauvreté du milieu urbain (y compris dakarois) dans les stratégies de lutte contre la pauvreté et, d'autre part, de mettre en place des politiques qui ciblent les périphéries des villes comme Dakar, Saint-Louis, Ziguinchor, etc. Ces périphéries sont des lieux de concentration de vulnérabilités que les tendances régionales contribuent à étouffer.

### **Bloc 2 : Société et mécanismes endogènes**

- Les vulnérabilités contribuent à réduire les marges de manœuvre (capacités d'actions) des plus pauvres, il faut alors envisager de favoriser l'engagement associatif et civique des catégories les plus vulnérables à travers des dynamiques collectives susceptibles

de rendre leurs causes plus visibles dans l'espace public. Cette plus grande visibilité peut conduire les gouvernants à être plus sensibles à ces causes.

- Face à l'affaiblissement des institutions familiales, il urge de promouvoir l'élargissement de la protection sociale aux familles pauvres et vulnérables pour les protéger contre les risques sociaux et économiques. Contre ces risques, il peut aussi être utile de capitaliser les formes d'adaptation que développent les communautés.
- Aussi s'agit-il de favoriser la création de richesses par les familles, à travers les structures de l'économie sociale solidaire (mutuelles, coopératives, entreprises sociales).

### **Bloc 3 : Chocs exogènes et environnement non maîtrisé**

- À Dakar, face aux changements climatiques, à l'urbanisation et aux inondations, se développe une forme spécifique de vulnérabilité, il faut mettre en place des programmes/politiques de logement ciblant les catégories les plus vulnérables des périphéries dans les grands centres urbains confrontés aux inondations et à une forte urbanisation. Les quartiers des départements de Pikine, y compris Keur Massar et Rufisque, sont fortement plus exposés aux inondations, aux difficultés de se loger, en plus des faibles conditions de vie. Compte tenu de cette spécificité, ces quartiers méritent une attention particulière, quant aux conditions de logement, à l'assainissement et à l'amélioration des conditions de vie.
- Les changements climatiques entraînent des chocs dont les effets sont massifs (ravage par la mer de villages entiers, sécheresses répétitives, rareté des ressources halieutiques, déplacements de populations le long d'axes routiers, maladies émergentes). Ces situations appellent des interventions urgentes sous formes d'actions humanitaires. Il est donc utile de favoriser la capacitation des communautés à risques afin de leur permettre de s'organiser pour prévenir ou faire face à la reconstruction de leurs cités. Il est aussi utile de mettre en place des fonds et/ou assurances contre les calamités qui permettent d'anticiper et de prévenir les risques climatiques et dommages éventuels.

## Bibliographie

### - Ouvrages et articles

- Bankoff G., FRERKS G., HILHORST D (eds)., 2004, *Mapping vulnerability: Disasters, development and people*, London: Earthscan, 236 p.
- Chambers R., 1989, Editorial Introduction : Vulnerability, Coping and Policy, IDS Bulletin, Volume 20 (2), p.1-7.
- Cissé O., et Seye M., 2015, “Flooding in the suburbs of Dakar : impacts on the assets and adaptation strategies of households”, *communities Environment & Urbanization*, International Institute for Environment and Development (IIED). 183, Vol 28(1) : 183–204.
- Cissé R., 2012, *La transmission intergénérationnelle de la pauvreté au Sénégal : L’héritité de la pauvreté entre récurrences et ruptures dans les trajectoires des pauvres*, Thèse de Sociologie. Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 369 p.
- Cissé R., 2014, *L'héritage de la pauvreté : entre récurrence, rupture et résilience dans les trajectoires des pauvres au Sénégal*, L'Harmattan. Collection Populations
- Cissé R., Fall A. S., et Moussa S., 2021, « Analysis of adolescent reproductive health policies in Senegal », *Les Études nationales du LARTES- IFAN*. 0002, Mai 2021.
- Cissé R., Fall A. S., et Moussa S., 2022, “COVID- 19 and the tipping of households into poverty in Senegal”. *International Relations and Diplomacy*, No. 07, 2021. pp 289-305
- Fall A. S et Cissé R., 2021, *La pauvreté dynamique au Sénégal*, éditions universitaires européennes, 2021.
- Fall A. S., 2007, *Bricoler pour survivre*, Karthala, Paris.
- Fall A. S., et Cissé R., (éds), 2017, « Jàngandoo, baromètre de la qualité des apprentissages au Sénégal », *Série Études Nationales du LARTES N°002-01-2017*. 117 p. Dakar.
- Holzmann R., JORGENSEN S., 2001, *Social Risk Management : A New Conceptual Framework for Social Protection, and Beyond*, *International Tax and Public Finance*, p 529–56.
- Moussa S., Fall A. S., et Cissé R., 2021, « Vulnérabilités des ménages sénégalais avant la COVID-19 », *Les Études nationales du LARTES-IFAN*, 0001, Février 2021.
- Sen, A K. 1999, *Development As Freedom*, Oxford : Oxford University Press.

- **Rapports de recherche**

- AFD, février 2017, « Vulnérabilité sémiophysique aux inondations au Sénégal », NOTES TECHNIQUES – N°25
- ANSD, 2017, « Analyse de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition sous l'angle de l'égalité hommes-femmes dans le cadre du projet "BEYDAAR ».
- ANSD, 2019, « Enquête nationale de sécurité alimentaire de nutrition et de résilience ».
- ANSD, 2019, « Rapport Analyse des besoins essentiels ».
- ANSD, 2021, « Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) »
- Fall A. S., 2015, « Migration et désertification, dégradation des terres et sécheresse au Sénégal », OIM.
- GFDRR, juillet 2010, « Le Relèvement et la Reconstruction à partir de 2009 : Étude de case pour le Cadre de relèvement post catastrophe ».
- LARTES-IFAN, 2014, « Étude causale de la persistance de la malnutrition et de l'insécurité alimentaire dans les régions de Matam, Kolda, Sédhiou, Ziguinchor et le département de Podor, rapport final ».
- LARTES-IFAN, 2017, « Rapport *Jàngandoo* 2016 »
- LARTES-IFAN, 2019, « Rapport *Jàngandoo* 2019 »
- LARTES-IFPRI, 2021, « Les femmes rurales à l'épreuve de la COVID-19 ».
- UEMOA, Juillet 2020, « Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages »,

- UNOCHA, septembre 2012, « Notes de synthèse sur l'impact des inondations en Afrique de l'Ouest et du Centre, ».

## Table des matières

7.

|                                                                                                                                |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Sigles et abréviations.....                                                                                                    | 5  |
| Introduction .....                                                                                                             | 6  |
| 1.Méthodologie et données.....                                                                                                 | 9  |
| 1.1. Volet quantitatif.....                                                                                                    | 9  |
| 1.2. Volet qualitatif .....                                                                                                    | 11 |
| 1.3. Collecte, traitement et analyse de données quantitatives .....                                                            | 11 |
| 1.4. Collecte, traitement et analyse de données qualitatives.....                                                              | 12 |
| 2.Cadre théorique de la vulnérabilité.....                                                                                     | 12 |
| 3. Résultats : État des vulnérabilités au Sénégal.....                                                                         | 15 |
| 3.1. Les vulnérabilités socioéconomiques et sanitaires .....                                                                   | 15 |
| 3.2. L'exclusion scolaire comme résultat des inégalités territoriales .....                                                    | 29 |
| 3.4. Changements climatiques, environnement et vulnérabilités : les inondations et la dégradation des terres en question ..... | 32 |
| 3.5. L'insécurité alimentaire et la malnutrition en question .....                                                             | 36 |
| 3.6. De la fabrique des vulnérabilités : comprendre les processus de construction au Sénégal .....                             | 39 |
| Conclusion .....                                                                                                               | 45 |
| Recommandations.....                                                                                                           | 48 |
| Bibliographie.....                                                                                                             | 50 |

## Liste des tableaux

|                                                               |    |
|---------------------------------------------------------------|----|
| Tableau 1 : Les caractéristiques du logement par région ..... | 17 |
| Tableau 2 : Biens possédés par les ménages par région.....    | 18 |

## Listes des figures

|                                                                                                                |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Figure 1 : Proportion des ménages ayant un niveau de vie faible par département à Dakar (%) .....              | 16 |
| Figure 2 : Répartition selon les conditions de vie des ménages (%) .....                                       | 19 |
| Figure 3 :Proportion des ménages selon le type de vulnérabilité (%) .....                                      | 20 |
| Figure 4 : Statut d'occupation du logement (%) .....                                                           | 21 |
| Figure 5: Sources d'accès à l'eau de boisson des ménages selon les quintiles de pauvreté (%) .....             | 22 |
| Figure 6 : Sources d'accès à l'eau dans les ménages par région (%). .....                                      | 23 |
| Figure 7 : Difficultés financières des ménages au cours des 12 derniers mois (%). .....                        | 26 |
| Figure 8 : Difficultés à payer les frais médicaux d'un ou plusieurs enfants de votre ménage (%).....           | 27 |
| Figure 9 : Difficultés à payer la scolarité des enfants de votre ménage au cours de 12 derniers mois (%) ..... | 27 |
| Figure 10 : Proportion de ménages par région selon le nombre de vulnérabilités (%). .....                      | 28 |



